

Les **NOUVEAUX** Cahiers de 89

OCTOBRE 2004

NUMERO 68

Une école

pour la

France du XXI^e siècle

Club 89



PRESIDE PAR :
JACQUES TOUBON,
ANCIEN MINISTRE

Les nouveaux Cahiers de 89
Organe trimestriel du Club 89
Président : Jacques TOUBON
Secrétaire Général : Christian LE ROUX
Secrétaire Général Adjoint : Florence GERBAL-MIEZE

Sommaire

PRÉFACE de Jacques Toubon *Président des Clubs 89*.....p. 5

INTRODUCTION par Jean David *Président de la Commission Ecole obligatoire*

Avertissement.....p. 6

PREMIÈRE PARTIE : Les incontournables : La spécificité et les missions

de l'Ecole dans la société post industrielle.....p. 7 à p. 9

- philosophie et éducation
- la formation morale
- le socle des connaissances et des compétences
- le dégagement des élites
- la nécessaire révolution pédagogique

SECONDE PARTIE : Propositions pour l'Ecole obligatoire.....p. 10 à p. 24

A. Place et rôle de l'Ecole élémentaire et du Collège dans notre système éducatif

- la place de l'Ecole élémentaire dans le dispositif de l'Ecole obligatoire
- le rôle et la place du Collège par rapport au Lycée
- le rôle et la place du Collège par rapport à l'enseignement technique
 - critique de l'existant
 - propositions
- le rôle et la place du Collège par rapport à la vie active

B. La question du Collège

- contre le Collège unique
- pour le Collège unique

C. Pour un nouveau Collège

- quelques remarques sur l'actuel Collège
- quel minimum doit-on enseigner au Collège

D. Propositions avancées pour un Collège différent

➤ l'organisation

- maintenir les classes hétérogènes ?
- revenir aux filières d'avant la réforme Haby ?
- Décentralisation ou centralisation ?
- Les programmes
- Les lieux et le matériel
- Les regroupements d'élèves
- Sectorisation ou liberté de choix
- La fonction fusionnelle du collège

➤ la pédagogie

- Le collège doit-il continuer à utiliser une pédagogie unique de type lycée ?
- Conditions de mise en place d'une nouvelle pédagogie
- L'école doit-elle être ouverte sur la vie et le monde ?
- L'équipe pédagogique et éducative
- Les projets pédagogiques
- Mystique ou politique
- Donner du sens à ce qu'on enseigne

E. Les statuts

- L'éminente dignité de l'enfant
- Changer le statut de l'élève
- Prendre en compte la diversité des enfants
- Changer le statut des parents
- Changer le statut des professeurs

F. Note conjointe : p. 22 à p. 24

1- les enfants issus de l'immigration

➤ le constat

➤ les questions qui se posent et les réponses que nous proposons

- Peut-on accueillir et éduquer tous ces enfants ?
- Comment initier les jeunes immigrés à la langue française pour pouvoir ensuite les intégrer ?
- Comment régler les problèmes connexes qui empêchent l'intégration ?
- Peut-on laisser des communautés vivre en marge de notre société républicaine ?
- Comment résoudre le problème de la mobilité des enfants ?
- Comment résoudre le problème de l'insertion sociale des familles ?

2- la laïcité

TROISIÈME PARTIE : Recrutement Formation Suivi des enseignants.....p. 25 à p. 31

►introduction

- Remarques générales
- Profil psychologique et social de l'enseignant

A. Le recrutement

- Recrutement des professeurs formateurs
- Recrutement des enseignants pour les écoles maternelles, élémentaires et les collèges
- Les meilleures aptitudes caractérielles pour un enseignant
- Modalités de recrutement des enseignants
- Recrutement des directeurs (quel que soit le niveau d'établissement)
- Recrutement des inspecteurs
- Recrutement des conseillers pédagogiques

B. La formation

►Constat sur la formation actuellement donnée en IUFM

►propositions conséquentes

- Principes qui devront être à la base de la nouvelle formation
- La formation et ses contenus

C. Le suivi de carrière

QUATRIÈME PARTIE : le partenariat parents enseignants.....p. 32 à p.34

A. Les familles et l'école

B. Le couple parents enseignants

C. Pourquoi et comment aider les parents à assumer leur rôle

D. Formaliser la coéducation

- Le règlement contractuel des relations entre parents et équipe éducative
- Donner aux chefs d'établissement le pouvoir d'organiser ce partenariat
- Former les enseignants à la relation et à la communication

E. L'apport des parents à l'école

- Des parents sollicités
- Des parents partenaires du périscolaire

F. Les apports divers aux parents

- Apports des enseignants
- Apports des délégués de parents
- Apports d'intervenants extérieurs
- Apports des médias

CONCLUSION.....p.35

Alors que le monde éducatif semble bloqué, que les difficultés s'y accumulent, au moment où l'actualité a dramatiquement attiré l'attention sur le voile, peut-on encore parler de l'école ? A-t-on quelque chance de trouver des idées qui puissent contribuer à un changement positif ? Beaucoup sont tentés par une réponse négative. Presque tous enfouissent sous la prudence toute suggestion.



Le Club 89 en a décidé autrement. Depuis un an, autour d'une équipe composée de personnes clairement impliquées dans l'école, soit au travers de leur activité professionnelle soit en qualité de parents ou de responsables du monde économique ou politique directement impliqué par les résultats de la scolarité, le Club a débattu des questions qui se posent vraiment, hors de tout à priori dogmatique ou politique. Il a impliqué tous les clubs affiliés dans la relecture et l'enrichissement de ses propositions. Le texte de ce cahier n'est donc pas le point de vue personnel d'un responsable de commission. Il est porteur de l'adhésion effective d'un grand nombre de personnes réellement concernées. A ce titre, il tranche donc dans le concert des idées qui fusent sans légitimité.

Les propositions qu'il fait en termes de structure peuvent apparaître modestes. Certains les jugeront pourtant audacieuses : d'une part passer du collège unique au collège pluriel, d'autre part aménager le passage en sixième pour rendre le travail ultérieur efficace. Ces deux suggestions, mûrement pesées, comparées à toutes les mesures alternatives envisageables, ont été retenues pour éviter tout compromis entre efficacité et dignité. Le club préconise en effet la voie étroite qui concilie ces deux objectifs apparemment contradictoires. Le collège pluriel en est l'illustration flagrante. Il laisse tous les élèves dans la même structure, souvent même dans la même classe, mais offre de vraies capacités d'épanouissement. Cette conjonction d'atouts devrait rendre la réforme possible, que ce soit matériellement ou politiquement.

Mais le rapport sur l'école va bien au delà. Il fourmille d'orientations et de suggestions. Pour certaines, il s'en tient, comme tous les rapports, aux objectifs visés. Mais, pour d'autres, il y ajoute les modalités réalistes. C'est notamment le cas pour l'accueil des immigrés ou la formation en IUFM. Ce cahier se révélera une mine précieuse pour qui voudra traiter vraiment une question vitale pour le pays.

L'école est en effet le creuset où s'élabore la citoyenneté dans ses dimensions d'enrichissement personnel et de cohésion sociale. Son échec serait plus grave encore que toutes les difficultés économiques, même si personne n'en assumerait la responsabilité.

Si, autour des réformes proposées, s'instille un peu plus d'égalité républicaine, alors le Club 89 aura gagné son pari. Si le goût de l'effort, bien présent dans notre société mais focalisé ailleurs qu'à l'école, dans le sport par exemple, se porte à nouveau sur l'école, avec la perspective de se manifester ensuite dans le cursus professionnel quel qu'il soit, alors on aura consolidé un mur essentiel de la Nation. On aura évité des fractures dont le coût est inimaginable. C'est à la lumière de tels enjeux que doivent se lire les pages de ce cahier.

Jacques Toubon

*Ancien Ministre, Député Européen,
Président des Clubs 89*

INTRODUCTION

par

Jean DAVID

Président de la Commission Ecole Obligatoire

L'un des membres des «Clubs 89» a bien synthétisé l'esprit du travail de la Commission «Ecole obligatoire». Et je ne saurais mieux présenter notre travail qu'il ne le fait lui-même dans ces lignes :

«Le rôle de l'école est de garantir une égalité républicaine, fondée sur le mérite individuel et non sur les avantages de la naissance. Or deux éléments définissent le mérite : le travail d'une part (nié dès lors qu'on adopte une vision purement comptable des objectifs scolaires), le talent de l'autre. Le talent ou plutôt les talents, car ceux-ci sont par nature divers, ce qui suppose la reconnaissance institutionnelle de cette diversité. Aucun de ces éléments ne s'accommode du nivellement dans lequel l'école se trouve aujourd'hui enfermée, ce que souligne d'ailleurs le désintérêt croissant des parents pour la réussite de leurs enfants. Une nouvelle loi d'orientation s'avère donc nécessaire, une loi fondée sur un vrai projet de société, avec un impératif politique et un projet pédagogique différents de ceux retenus par Lionel Jospin en 1989 :

1- L'école est garante de l'égalité républicaine

2- L'effort est au cœur de la réussite.

Ces deux principes nous semblent de nature à réconcilier les Français et leur école : d'un côté parce que celle-ci redevient l'instrument de justice sociale auquel ils sont attachés ; de l'autre parce que cette école repose sur le travail de tous. L'«effort visé» est autant celui des élèves que celui des parents ou des professeurs, rassemblés dans un même dessein : créer, demain, une société adulte et équitable».

Les textes qui suivent sont la synthèse des travaux qui ont été réalisés au cours de l'année scolaire 2003-2004 par la Commission Nationale «Ecole obligatoire» du Club 89, par le Club de Tours dont je suis membre, par plusieurs clubs affiliés de province, ainsi que par des membres des clubs, ou des amis de membres qui ont travaillé de manière isolée.

Dans la suite du texte le terme : «*Commission Nationale Ecole obligatoire*» désigne tous ceux qui ont contribué à notre réflexion et à nos travaux par leur présence ou leurs réponses écrites.

Je remercie tous ceux qui ont accepté de participer malgré la rapidité à laquelle le calendrier nous a parfois contraints. Et je me suis efforcé de donner une place à toutes les opinions qui ont été émises.

Les conclusions que nous livrons ci-après ne veulent en aucun cas être polémiques. Mais elles apparaîtront, selon l'expression de l'une d'entre nous, «*comme révolutionnaires pour certains*». Et la même amie ajoute : «*Mais si elles pouvaient servir de base de départ de discussion ce serait déjà beaucoup*». Et sa conclusion me semble excellente : «*Dans le climat délétère actuel beaucoup les trouveront utopiques et pourtant les solutions proposées sont réalistes et utiles*». N'est-ce pas Pierre Teilhard de Chardin qui écrivait : «*Dans l'avenir, seul l'invraisemblable a quelque chance d'être vrai*».

L'école, l'institution scolaire, ne sont pas impérissables. L'école est apparue sous sa forme actuelle à la fin du 19^{ème} siècle. Mais elle a connu au moins deux périodes et va probablement en connaître une troisième.

Avec Jules Ferry elle fut essentiellement politique (entendez dans ses intentions profondes). Une volonté politique puissante voulut, par le moyen de l'école, doter la France de véritables citoyens, chez qui l'esprit républicain fit chaque jour des progrès. Et cela se fit.

Après la seconde guerre mondiale, la volonté politique faisant défaut, l'école fut l'objet de très fortes pressions démagogiques. Ce fut une administration mal dirigée qui géra le problème tant bien que mal et couvrit technocratiquement le pays d'une multitude de structures scolaires (d'ailleurs très hétérogènes) que l'on remplit, comme des pots, de professeurs et d'élèves, fonctionnaires les uns et les autres, sans projet et sans foi pour beaucoup. Au cours de cette seconde phase l'école, remplaçant sans cesse l'engagement, le dévouement, l'idéal républicain par la démagogie s'est engagée dans une impasse dont il sera difficile et coûteux de sortir.

Cette sortie d'impasse ne pourra se réaliser que par une mutation des mentalités, tant des enseignants que des familles et des élèves, mais aussi de l'ensemble de la population et du monde politique, mais encore des structures, de la pédagogie, enfin de tout ce qui touche à l'éducation et à l'instruction. C'est dans ces directions que nous avons travaillé.

L'urgence est grande dans le domaine éducatif. Nous avons donc volontairement limité notre propos actuel à quatre points qui nous sont apparus comme essentiels, nous réservant la possibilité d'étendre notre réflexion dans les prochains mois.

Après des prolégomènes –ce que nous avons appelé **Les incontournables**- premier point indispensable à toute réflexion sur l'institution scolaire, nous nous sommes intéressés à trois points forts et en même temps critiques de notre système actuel : **l'école obligatoire** –c'est-à-dire celle que doivent fréquenter tous les jeunes de 6 à 16 ans qui vivent sur le territoire français-, et corollaire immédiat de cette réflexion, tout ce qui touche **le recrutement, la formation et le déroulement de carrière des enseignants**. Il nous a enfin semblé que **les parents des élèves**, pour des causes diverses, avaient disparu de la scène où se joue la grande farce ou la grande tragédie de l'éducation. Comme les parents ne sont pas les trente cinquièmes couteaux, il nous a paru urgent de les réintégrer dans «le jeu». Nous leur avons donc consacré la dernière partie de notre réflexion en proposant les moyens de leur redonner un statut digne de leur importance et de leurs responsabilités.

Avertissement : Nous avons délibérément choisi de refléter toutes les opinions qui ont été exprimées. Ce choix a parfois un retentissement sur l'unité et la cohésion du texte, mais c'est aussi sa richesse.

Sans préjuger de la lecture que chacun fera de notre texte, nous nous sommes permis d'utiliser les caractères «gras» pour les idées qui nous semblent les plus importantes.

Mais chaque lecteur conserve son entière liberté d'appréciation.

PREMIERE PARTIE OU LES INCONTOURNABLES

La spécificité et les missions de l'école obligatoire dans la société post industrielle

Plusieurs points chauds de l'actualité scolaire ont été l'objet de notre réflexion : **le Collège unique** évidemment, mais aussi ce qui conditionne toute la réforme, **la Gestion des Personnels**, c'est-à-dire tout ce qui concerne le recrutement, la formation, la gestion et le suivi des enseignants. Mais aussi **le partenariat avec les éducateurs naturels que sont les familles**. Cependant ces trois points ne peuvent pas recevoir de réponse valable si un socle indiscutable n'est pas clairement défini. Cerner celui-ci, c'est l'objet de cette première partie. Ceci est voisin de ce que la Commission Thélot a nommé les missions de l'Ecole.

En ouverture plusieurs remarques doivent être formulées.

La réalité exige du courage sur ce terrain où ont trop longtemps sévi, et sévissent encore, la démission et l'indigence dans le domaine des idées et la démagogie politique.

Les pouvoirs politiques des dernières décennies n'ont pas su mettre en place l'école de la société post-industrielle, se contentant de ravauder et rafistoler l'école de Jules Ferry.

Une définition claire et sans ambiguïté des missions de l'Ecole empêcherait la société et la famille de renvoyer sur l'institution des responsabilités qui leur incombent.

L'Ecole de nos jours accompagne les évolutions négatives et descendantes de notre société alors qu'**elle devrait être l'instrument de la réalisation d'un projet positif et ascendant de société**, ce qu'elle fut à la fin du 19^{ème} siècle, **c'est-à-dire être elle-même un véritable projet. L'école doit être l'outil de la réalisation d'une vision de la société.**

1-Philosophie et éducation

Toute philosophie s'incarne, à court et moyen termes dans une politique, et à long terme dans une action éducative. Ce qui veut dire qu'aucune pédagogie n'est neutre et que toute pédagogie véhicule un projet de société.

La question a donc été posée à la commission sous cette forme :

L'école de Jules Ferry était explicitement reliée à la philosophie qui avait cours au 19^{ème} siècle : philosophie générale, psychologie, philosophie politique, philosophie des sciences. L'école d'aujourd'hui doit-elle avoir le même souci d'une base philosophique ? Et laquelle ?

La réponse à la première partie de la question a été très nettement «oui» : la commission a exprimé son approbation unanime sur ce point. Elle a constaté, en outre, qu'il faudra nécessairement, au niveau de la formation, se dégager de l'empreinte révolutionnaire, voire anarchisante, très présente chez de nombreux professeurs des Instituts Universitaires de Formation.

Commentaire :

L'absence de formation morale et civique présente un risque majeur : celui de laisser le champ libre aux communautarismes et autres philosophies de rencontre. Si la Commission Nationale a été unanime, plusieurs clubs affiliés ont souhaité que le mot «morale» ne figure pas dans le texte, craignant d'être accusés de vouloir rétablir un «ordre moral». Beaucoup lui préfèrent : «Education civique».

2- La formation morale

Si la formation morale fut la priorité de l'Ecole de Jules Ferry (Loi de 1882), il semble qu'elle soit bien oubliée aujourd'hui.

Pour la Commission «Ecole obligatoire» la formation morale doit redevenir prioritaire. Cette éducation morale est parfaitement légitime, le fond moral étant, selon la Commission, universel. L'exemplarité du pédagogue est une condition de la crédibilité de cette formation.

En ce qui concerne la mise en œuvre de la formation morale : L'enseignant devra se défier de recourir à une morale que l'on peut, pour faire court, qualifier de «bourgeoise» ou traditionnelle. Il devra se montrer, en outre, très vigilant quant aux termes susceptibles de connoter des concepts mal reçus aujourd'hui. Il devra en outre veiller à ne pas confondre «morale» et «moralisation».

La formation morale devra utiliser de nouvelles techniques pédagogiques comme les «goûters philo». La formation du personnel doit se faire dans ce sens, ainsi que son recrutement.

L'éducation morale devra intégrer de nouveaux faits tels que la présence dans les classes d'enfants de civilisations différentes de la nôtre ou issus de familles déstructurées.

Cependant l'école pourra être amenée à tenter de combler le vide laissé par une éducation familiale défaillante.

Le statut des parents devra être aménagé afin de leur permettre de mieux jouer leur rôle éducatif en collaboration avec l'école, sans porter atteinte à leur vie professionnelle.

La formation civique devra être placée au premier plan de la formation morale afin de consolider notre démocratie. On peut utiliser la notion et le terme d'«éthique» **fondée sur les Droits de l'Homme et les Devoirs de l'Homme en société.** La formation civique peut se faire à tous les niveaux de l'école obligatoire dans la cohérence, sur un consensus de l'équipe éducative, et sous la direction du Chef d'établissement.

Faut-il un contenu à la formation morale ?

Il est généralement admis qu'un corpus commun, ou un ensemble de points cadres s'imposant à tous, doit être défini. En particulier, cette formation morale devrait, par ce corpus, **permettre de sortir de la société d'assistance, et de démission** qu'avait si bien prévue Tocqueville, et qui, à terme, serait mortelle pour la démocratie. **En particulier le goût de l'effort et l'éducation de la volonté seront remis à l'honneur.** Il convient d'arrêter les prises de position démagogiques et d'avoir la fierté et le courage d'affirmer les valeurs de la République sans craindre des rapprochements spécieux entre cette affirmation et une soi-disant complaisance avec des valeurs d'extrême droite, complaisance qui n'existe que dans l'esprit de nos détracteurs.

Quelle méthode employer pour cette formation ?

Sans entrer, ici, dans le détail de la pédagogie adéquate, il suffit, pour le moment de préciser que la méthode employée pour cette formation doit être incitatrice, et enthousiasmer les jeunes qui ont soif de se construire. **Cette formation morale ne doit pas faire l'objet de leçons, mais elle doit être présente toujours et partout.**

Commentaire : C'était déjà la méthode que Jules Ferry recommandait, proscrivant tout enseignement dogmatique de la morale.

3- Le socle des connaissances et des compétences

Dans le domaine de l'acquisition des connaissances il est à remarquer que beaucoup trop d'enseignants se préoccupent uniquement du résultat sans se soucier d'éduquer la pensée ou de former le raisonnement qui y conduit. Trop d'exercices en forme de QCM déshabituent les enfants d'écrire. Il y a là un très grand danger masqué par la satisfaction des enseignants, des parents et des enfants.

L'école de Jules Ferry apportait aux élèves beaucoup de connaissances, souvent très pratiques. **L'école post moderne doit apporter les connaissances et compétences indispensables dans les domaines de la lecture, de l'écriture et de l'arithmétique. La logique, l'expression orale et écrite correctes, la qualité et la rapidité de l'écriture, le développement de la mémoire doivent être parmi les bases de l'enseignement obligatoire.** La maîtrise du Français, tant oral qu'écrit, en particulier, conditionne tous les autres apprentissages comme le soulignait René Rémond dans un récent colloque. Il conviendra donc de restaurer le statut de l'écrit. Cette maîtrise du Français, revient d'abord aux enseignants relayés par le milieu familial. Ils devront constamment exiger des jeunes la correction de l'orthographe et la qualité de la forme (*en particulier la clarté*). Il n'en reste pas moins que l'école obligatoire doit aussi préparer les jeunes à entrer dans la société post industrielle et en particulier doit leur **apprendre à utiliser l'informatique, à gérer l'information -télévision, radio, presse-, à la critiquer et à la synthétiser. Des apports méthodologiques semblent indispensables dans ce domaine.**

Commentaire : Un point de vue plus politique est enfin exprimé : la montée de l'illettrisme dans certains milieux «pré-délinquants» serait une forme subversive et contagieuse de rejet du Français.

Commentaire : Notons que beaucoup de familles françaises attendent pour leurs enfants un enseignement plus proche de ce que fut «l'enseignement primaire supérieur» que de l'actuelle copie informe de l'enseignement de type «lycée» qui dévaste nos collèges.

Les enseignants doivent en outre préparer les jeunes à leur future vie professionnelle, sociale et «politique» (dans le sens élevé du terme).

Il conviendra enfin de restaurer le statut de l'enseignement historique dans la formation professionnelle des enseignants; et de renforcer leurs connaissances dans ce domaine. **Histoire et Géographie sont le socle sur lequel se construit la Nation et constituent l'instrument d'intégration des populations immigrées et l'instrument d'accès à la citoyenneté pour tous les Français.**

Commentaire : L'initiation à l'image est largement un problème de société. La collaboration active des familles **QU'IL FAUT RESPONSABILISER SANS DELAI** est ici absolument indispensable.

Enfin une condition indispensable à la réussite de l'école doit être réhabilitée : **la rigueur de l'enseignement, quelles que soient par ailleurs les méthodes employées, pour que les élèves ne fassent pas les frais d'expériences conduites avec fantaisie et légèreté.**

C'est la raison pour laquelle **une évaluation sérieuse** (et non soumise à d'inadmissibles pressions motivées par des hantises statistiques) **doit sanctionner la période de l'enseignement obligatoire et se substituer à l'actuel Brevet des Collèges** qui n'évalue rien, ni les élèves, ni les enseignants, ni la pédagogie.

On doit, et c'est un préalable, cesser de masquer les insuffisances du système par des consignes démagogiques de notation des examens.

Il est nécessaire de conserver une évaluation nationale, telle que «le bac», mais non dévalorisé, en fin de second cycle.

Commentaire : Cependant il est à remarquer qu'actuellement le «Bac» est standardisé au niveau des épreuves, mais l'évaluation n'est pas pour autant harmonisée.

Cette évaluation devrait en outre faire une place assez importante à l'évaluation continue des élèves

Les carnets d'évaluation sont actuellement différents d'une école à l'autre, souvent difficiles à comprendre, peu commodes à utiliser pour les enseignants et à interpréter pour les parents. Une harmonisation sous forme d'un carnet national serait la bienvenue.

En outre les caractéristiques d'une bonne évaluation se situent à différents niveaux.

Il faut associer l'élève le plus tôt possible à sa propre évaluation pour qu'il ait une meilleure connaissance de ses possibilités et de ses faiblesses.

L'évaluation doit soutenir celui qui travaille, qui progresse ; et on ne doit pas tolérer que celui qui réussit soit vilipendé par les autres.

Commentaire : Certains pensent que la compétition à l'école ne doit pas être supprimée car elle est un entraînement indispensable à la lutte pour la vie. Mais de grands noms de la fin du XIX^{ème} siècle comme BRUNETIERE OU PAYOT étaient très réservés sur ce point.

4- Le dégageant des élites

Il semble qu'une nouvelle forme de l'institution scolaire doive réhabiliter cette **recherche des meilleurs, dans tous les domaines en récompensant les efforts et le mérite des élèves dans les manifestations de toutes leurs aptitudes.** La commission constate que l'école, qui n'est plus démocratique, ne sert plus qu'à

Commentaire : Cette question sera reprise dans le cadre de notre réflexion sur le Collège unique.

l'avancement de quelques uns -mieux placés socialement et familialement que les autres- ; elle ne prend plus les meilleurs du "gros de la troupe". C'est par la pratique insidieuse d'un égalitarisme formel (sectorisation de tous les établissements, classes hétérogènes, pédagogie uniforme) que l'école refoule et marginalise les enfants doués (dans tous les domaines) issus des familles défavorisées et génère ainsi l'échec et la violence.

5 -La nécessaire révolution pédagogique

Les enseignants doivent **renoncer au postulat commode de l'identité de tous les esprits d'enfant, accepter** la différence d'approche des notions par les garçons et par les filles, et plus encore par **les différentes formes d'intelligence, accepter la diversité des vitesses et des rythmes**, et mettre en place dès l'école élémentaire des pédagogies différenciées qui prennent en compte toutes ces différences. En comprenant que faire est aussi noble que penser, et que faire c'est déjà penser, on réduira l'échec scolaire dans des proportions aujourd'hui inimaginables et on redonnera aux enfants la motivation, c'est-à-dire l'envie et le bonheur d'aller à l'école, et aussi la confiance en soi qui manque à beaucoup. Un point très important sera de redonner le statut de disciplines majeures à toutes les activités artistiques et manuelles (arts plastiques, musique etc.) qui sont pour certains enfants le seul moyen de se trouver à égalité avec les «intellos en herbe». En simplifiant on peut dire : **remplacer l'égalité par l'équité et par le respect de chaque personnalité.**

Conclusion : Ce premier socle construit, il convient maintenant de passer aux problèmes le plus immédiatement importants : dont celui du Collège unique, celui du personnel (recrutement, formation, suivi) et enfin celui de la relation parents enseignants.

SECONDE PARTIE

PROPOSITIONS POUR L'ÉCOLE OBLIGATOIRE

«En définitive, même les plus réservés ont conscience de la nécessité d'évoluer si l'on veut conserver cette utopie créatrice qu'est le collège unique»

«Chacun sait bien qu'au début du XXI^{ème} siècle, notre monde difficile et complexe n'attend plus seulement des élèves la soumission à des modèles, mais la capacité de créer et d'innover, et le subtil équilibre entre la raison et l'imagination»

Recteur Philippe JOUTARD

La pédagogie est une science, non pas expérimentale, mais expérimentée.

Gaston Mialaret

Commentaire : Les analyses et les propositions de notre Commission rencontrent souvent les analyses et les propositions du Recteur Joutard. Mais cela n'a rien d'étonnant s'agissant de personnes qui ont voulu être elles-mêmes sans se soucier d'aucun dogme dominant quelles qu'en soient l'origine ou l'orientation politique.

A. PLACES ET ROLES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET DU COLLÈGE (donc de l'ÉCOLE OBLIGATOIRE) DANS NOTRE SYSTÈME ÉDUCATIF

1- La place de l'école élémentaire dans le dispositif de l'école obligatoire

L'école élémentaire est la clé de voûte de l'enseignement. Malheureusement il apparaît qu'on y recherche davantage l'épanouissement de l'enfant que sa préparation au collège. Les deux doivent être menés de front ; et l'école ne doit pas être une garderie gratuite où les parents se déchargent de leurs enfants afin de vaquer à des occupations plus lucratives. L'exacerbation du spontanéisme, la priorité à l'épanouissement de l'enfant font partie des causes de l'échec scolaire. Le spontanéisme ne peut pas remplacer l'apprentissage structuré fondé sur les aptitudes personnelles des enfants. Il ne devrait pas y avoir de rupture entre CM2 et 6^e mais une continuité : celle de l'école unique de 6 à 16 ans. Actuellement des instructions précises, et qui sont relativement suivies, permettent une liaison entre le CM2 et la sixième. Pour Philippe Joutard cette liaison est sans réelle efficacité. Il y a rupture dans les contenus, les méthodes, dans les relations entre enseignants du premier et du second degré. La notion de cycle n'est pas passée dans les mœurs. On parle encore de passage de classes et l'enseignement n'est pas organisé par cycles malgré les textes. Le cycle «Grande Section CP CE1» ne se trouve pas dans la même école ce qui interdit la constitution de groupes de niveau. L'acquisition de la lecture doit conditionner le passage du cycle des apprentissages au cycle des approfondissements.

Avec la prolongation de la scolarité obligatoire au-delà de l'école élémentaire, celle-ci devient un maillon de cette scolarité, et devrait préparer les élèves au Collège. Pour la Commission il apparaît que l'école élémentaire doit concentrer ses efforts, et c'est sa mission, sur :

- La lecture
- l'arithmétique
- l'expression orale et écrite correcte fondée sur des bases solides de grammaire, de conjugaison et d'orthographe.
- la formation civique : respect des institutions, de la loi et d'autrui, devoirs du citoyen.
- le développement de la mémoire
- l'éducation de la volonté
- l'acquisition de bonnes habitudes et de méthodes de travail

Tous les enfants peuvent-ils accéder directement à la classe de 6ème ?

Tous les participants sont unanimes à vouloir que cesse l'entrée en 6^{ème} de tous les enfants. Ils demandent, ce que prévoyait déjà les décrets «Haby», que n'entrent en 6^{ème} que les enfants qui auront accompli une scolarité validée. Sont donc exclus de cette entrée les enfants qui ne savent pas lire (la lecture ne pouvant pas être pour eux l'instrument privilégié d'acquisition du savoir qu'elle doit être), ceux qui, notamment immigrés, ont pris «le train en marche» et n'ont pas de ce fait accompli une scolarité normale –tant sur le plan instrumental que sur le plan culturel-, ceux enfin dont les résultats scolaires font apparaître une scolarité anormale dans son déroulement, son efficacité et ses acquisitions.

Deux problèmes se poseront alors :

➤ prendre les dispositions qui permettront à l'école primaire de remplir pleinement son rôle et de réduire le plus possible le groupe de ceux qui n'auront pas accompli une scolarité normale. (Voir infra Création de classes de remise à niveau.)

Commentaire : Il faut remplacer cette pédagogie de l'épanouissement par une pédagogie de la réussite qui conduit aussi à l'épanouissement.

Commentaire : Concernant les méthodes d'apprentissage de la lecture, il serait utile de comparer objectivement et scientifiquement les résultats des principales méthodes employées. Selon le docteur Ghislaine Badour spécialisée dans l'étude des difficultés de l'apprentissage, la méthode syllabique, sans être parfaite obtient de meilleurs résultats que les méthodes semi-globales majoritairement pratiquées en France. Elle serait mieux adaptée au fonctionnement du jeune cerveau humain.

Commentaire : Voir la note conjointe concernant les «ENFANTS ISSUS DE L'IMMIGRATION».

Commentaire : La suppression du concours d'entrée en 6^{ème} et le refus de redoublement par les familles ont conduit à un manque d'émulation. Grâce à l'entrée en 6^{ème} pour tous, on a fait croire aux parents à un avenir doré pour leurs enfants. Quelle escroquerie !

➤ trouver des solutions qui permettront à ce dernier groupe de s'insérer dans la société. Ces solutions, d'une grande diversité appartiennent souvent plus à l'ordre sociétal qu'à l'ordre scolaire.

L'un des problèmes majeurs du collège actuel réside en effet dans la maîtrise insuffisante de la lecture par un pourcentage important d'élèves. D'après X. Darcos, cela s'explique par le fait que ces élèves ne sont pas dans une ambiance de concentration à la maison (TV, jeux vidéo...). et aussi par le fait qu'après le cycle des apprentissages, les élèves «désapprennent» et décrochent parce qu'au CM on considère que les enfants savent lire et qu'on arrête alors l'apprentissage de la lecture ; on l'utilise dans l'état où elle est acquise mais on ne cherche pas à perfectionner les différents aspects de l'instrument lecture pour son utilisation au Collège. Conséquence : les enfants régressent et arrivent insuffisamment équipés au collège.

Commentaire : Il n'y a aucune réelle validation des acquis et donc d'exigence minimale dans ce domaine.

Il faut donc absolument différer l'entrée en 6^{ème} des élèves qui ne maîtrisent pas la lecture. Sans instituer un nouvel examen d'entrée, **il faut supprimer le passage automatique en 6^{ème} car les élèves inaptes perdent pied complètement et ne sont plus récupérables.** L'une des dispositions, non appliquée, de la «Loi Haby», disposait que seuls les enfants qui auraient acquis en primaire les connaissances nécessaires pour suivre l'enseignement du Collège pourraient y entrer. Elle prévoyait en outre des cours de soutien pour les plus faibles et des cours d'approfondissement pour les plus avancés. On devait aussi développer la technologie pour les enfants qui étaient plus accessibles par le concret.

Commentaire : Lire c'est avoir une lecture qui traduit la compréhension du sens et non pas le déchiffrage mécanique dont on se contente trop souvent.

On doit détecter et traiter ce problème-clé de la lecture bien avant le CM2.

Commentaire : Et veiller tout au long de la scolarité à donner la priorité à l'apprentissage de la lecture en tant qu'outil fonctionnel de connaissance et de découverte du plaisir personnel de lire.

Pour un bon usage des propositions précédentes un point reste à préciser : **qu'est-ce qu'une scolarité normale. Il faudrait l'évaluer en termes de niveaux de compétences dans les domaines de la lecture et du raisonnement logique.** L'existence de ces deux compétences devrait faire l'objet d'une vérification préalable à toute entrée en 6^{ème}.

Mais qui vérifiera ? Trois réponses possibles :

➤ bilan établi par les instituteurs : cette procédure sera, à bon droit suspectée, le formateur étant l'évaluateur. L'évaluation des acquis ne doit en aucun cas être exercée par ceux qui les ont dispensés.

Commentaire : Une évaluation aux normes nationales est déjà réalisée en 6^{ème} ; mais elle est insuffisante ; il faudrait que ce soit en CM2 (en fin de troisième trimestre) en s'attachant bien à la compréhension des notions.

➤ bilan par des professeurs du secondaire. Oui mais avec des règles du jeu très précises laissant peu de place à l'interprétation trop restrictive que certains –partisans de l'unique type «lycée»- seraient tentés de faire. On appelle «pédagogie de type lycée» une pédagogie fondée sur l'abstraction, l'accès verbo-conceptuel aux notions et faisant au cours magistral une place beaucoup trop importante. Une telle pédagogie entraîne la passivité et le désintérêt d'un grand nombre d'élèves.

➤ retour à l'examen d'entrée en 6^{ème}. Cette idée est controversée. Certains pensent utile le rétablissement de cet examen. D'autres jugeant ce rétablissement politiquement inadapté, suggèrent de **faire évaluer les capacités de chaque élève par une petite commission composée de deux enseignants de l'élémentaire et de deux du secondaire et de faire dépendre de l'appréciation de cette commission le passage de chaque enfant en 6^{ème} de Collège.**

Sans esprit de polémique on peut affirmer que rétablir dans sa forme initiale l'examen d'entrée en 6^{ème} (défunt depuis plus de 40 ans) est une gageure politique qui risque de se révéler électoralement fort coûteuse compte tenu des mentalités actuelles. Il appartient donc au pouvoir politique de choisir d'opérer ce rétablissement ou de mettre en place l'évaluation, par une commission, des connaissances et compétences de chaque enfant.

Conséquences de ce qui précède :

➤ **Un enseignement primaire mieux centré sur les objectifs précités (lecture, expression orale et écrite, approche du raisonnement logique, compréhension de phrases simples) évitera trop de situations de refus à l'entrée dans l'enseignement secondaire.** Les programmes de base sont définis pour l'ensemble des écoles de France, mais la mise en œuvre pédagogique ne peut pas l'être sans risquer de scléroser toutes les innovations qui sont fonction des nécessités du terrain et de la personnalité des enseignants.

Commentaire : L'énorme pression exercée par la société sur l'institution scolaire a fait oublier que la mission première de l'école est d'instruire. L'école ne peut pas tout faire. Il faut définir nettement : Missions de l'école, Missions de la famille, Missions de la société.

➤ **Quelle scolarité fera-t-on accomplir à ceux qui n'auront pas le niveau pour entrer dans la classe de 6^{ème} ? Une remise à niveau minimale sera tentée. On pourrait mettre en place soit des classes de 6^{ème} probatoire dans les Collèges, soit des CM3 dans les écoles élémentaires (ne dépassant pas 15 élèves).** Dans les deux cas ces classes devraient fonctionner avec une même pédagogie spécifique qui fasse participer les élèves à un projet, aussi bien au niveau de sa conception que de sa réalisation, qui s'emploie à combler les lacunes détectées, et apporte le plus grand soin à découvrir les talents et les aptitudes variées des enfants. Mais **ces classes doivent être considérées comme «un passage» vers la 6^{ème},** pour remettre à flot les élèves, et non comme une voie de garage et de relégation.

Commentaire : Accord unanime sur ce point : l'enseignement élémentaire est un maillon de la chaîne de l'enseignement obligatoire.

Dans le cas de difficultés persistantes l'enfant serait orienté vers la vie active dès la fin de 5^{ème} ; il serait alors aidé dans son choix. **La scolarité pourrait, dans ces conditions être ramenée de 16 à 14 ans avec report du temps sur une action ultérieure de formation ou de remise à niveau.** L'ennui serait ainsi évité.

Enfin **un enseignement en alternance dès la «4^{ème}» permettrait aux adolescents en difficulté sur le plan verbo-conceptuel de mettre en valeur des compétences autres que celles demandées au Collège, grâce à des méthodes plus concrètes (observation, manipulation, construction).**

➤ **Des classes différenciées par la rapidité des élèves pourraient également être envisagées au niveau de la 6^{ème}.**

Commentaire : Les enfants doués pourraient ainsi accomplir une scolarité plus rapide, ce qui leur permettrait de ne pas gâcher leur potentiel.

➤ **Tout au long de la scolarité primaire, une étude soigneuse de chaque enfant aura dû permettre de savoir quels sont ses dons dans tous les domaines. Et de savoir de quelles voies d'accès aux concepts et à l'abstraction il dispose.** Le profil de chacun aura ainsi été établi. **Ce point est de la plus grande importance pour un bon déroulement de la scolarité obligatoire de tous.**

➤ Il est enfin nécessaire de **créer de nombreuses « passerelles » tout au long de la scolarité obligatoire** afin que chaque enfant puisse trouver, selon son évolution, la voie qui sera la mieux adaptée à celle-ci.

2- Le rôle et la place du Collège par rapport au Lycée

Le collège, dans le cadre de l'école obligatoire et en vue de l'entrée de certains élèves au lycée, doit s'attacher à :

- donner une culture générale moderne
- former les élèves pour un avenir professionnel sérieux
- leur donner le goût d'apprendre tout au long de leur vie

3- Le rôle et la place du Collège par rapport à l'enseignement technique

CRITIQUE DE L'EXISTANT

➤ Les élèves sont actuellement placés dans l'enseignement technique en fonction de leurs résultats scolaires, ou plutôt de leurs échecs, et des places disponibles, c'est-à-dire des formations possibles. **On remplit par l'échec les sections pour lesquelles on a formé des professeurs.**

➤ **On dispense trop souvent des formations qui n'ont pas de débouchés.** Les professeurs du technique qui n'ont plus d'élèves devraient être automatiquement recyclés dans un domaine voisin, mais le problème est aussi celui des investissements qu'il faut rentabiliser au maximum.

➤ **On a, par une idéologie fausse et « ringarde », dévalorisé le travail manuel et l'entreprise.** Le chef d'entreprise est considéré comme un exploiteur. On oublie volontairement que beaucoup de gens se réalisent dans leur métier.

Commentaire : L'orientation professionnelle doit être faite en fonction des besoins de la nation. Il faut former à des métiers dans lesquels il y a du travail, en fonction de la société actuelle et aussi de son évolution prévisible. L'école doit avoir une relation étroite avec le monde économique. On propose trop souvent des formations pour la seule raison qu'il existe des professeurs pour les donner même si le pays n'en a plus besoin. Il faut donc trouver un nouveau mode de recrutement et de gestion des professeurs. On doit pouvoir résoudre ce problème à l'échelon européen. On peut également envisager d'avoir recours aux professionnels en retraite et les former aux tâches d'enseignement. Ceci nécessiterait une réforme du code des pensions. Enfin, les professeurs en activité ne devraient bénéficier que de CDD ou de vacations. On pourrait utiliser la notion « d'emploi ».

QUELQUES PROPOSITIONS

➤ **L'éducation du comportement et des aptitudes est valable à tous les niveaux de l'enseignement,** donc dans la voie technique ; et le collège doit être responsable de cette éducation ; si elle y était dispensée le collège préparerait directement à l'enseignement technique.

➤ **Il faut recenser les métiers artisanaux, et les postes dans l'industrie, qui manquent de main-d'œuvre, et qu'une information soit donnée à leur propos dans les collèges :** des campagnes de revalorisation des métiers sont devenues un réel besoin de la nation. Il faut casser les images négatives telles que : « les entreprises sont aux mains des exploiters » ou encore « les métiers sont sales ». **Il faut que l'école obligatoire forme des têtes bien faites capables d'apprendre un métier.**

➤ Il y a enfin le problème des élèves qui ne veulent pas apprendre certains métiers ou qui s'obstinent dans une voie qui ne leur convient pas. Ceci peut se résoudre par une meilleure information et par la création de vraies « passerelles » permettant de moduler l'orientation autant que de besoin.

➤ **Un examen médical sérieux effectué par des médecins du travail qualifiés,** et donc connaissant les métiers, **devrait précéder toute orientation professionnelle.**

➤ Les cours théoriques et pratiques, durant la formation professionnelle, doivent offrir ce qui est utile pour l'exercice de la profession en cours d'apprentissage y compris les connaissances et compétences nécessaires pour devenir chef d'entreprise. On devra veiller particulièrement à ce que les élèves ne reçoivent pas de connaissances obsolètes, et de ce fait inutilisables.

Commentaire : Sur ce point on reverra utilement les Instructions officielles concernant les « Classes pratiques » et dont on peut attribuer la paternité à Monsieur l'Inspecteur Général Baudouin.

4- Le rôle et la place du Collège par rapport à la vie professionnelle

Il n'est pas inutile de répéter ici ce que nous écrivions dans les précédentes propositions :

➤ **Quelle scolarité fera-t-on accomplir à ceux qui n'auront pas le niveau pour entrer dans la classe de 6^{ème} ?** Une remise à niveau minimale sera tentée. Dans le cas de difficultés persistantes l'enfant sera aidé

Commentaire : Il serait souhaitable que ce processus se déroule en collège pour ne pas marginaliser ni reléguer les adolescents.

dans son choix pour entrer dans la vie professionnelle. La scolarité pourra alors être ramenée de 16 à 14 ans avec report du temps de scolarité supprimé sur une action ultérieure de formation ou de remise à niveau.

B. LA QUESTION DU COLLEGE

Arguments contre le Collège unique

Certains contestent l'idée du Collège unique en raison du conservatisme du personnel enseignant. D'autres pensent que l'existence du Collège unique est un tabou consensuel et que de ce fait toute réforme du système éducatif semble interdite : c'est l'impasse.

➤ La population scolaire d'aujourd'hui permet-elle encore de tenir les objectifs du Collège unique actuel tels qu'ils germèrent dans quelques cerveaux irresponsables ? A l'évidence, la réponse est non. L'hétérogénéité excessive des populations scolaires actuelles, rend impossible un melting-pot où tous suivraient un même cursus de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

➤ Tous les enfants ne peuvent pas aller dans le même établissement à la sortie du CM2. Ne pas le reconnaître n'est pas leur rendre service. Les bons perdent leur temps et s'ennuient, les mauvais élèves décrochent et tirent les autres vers le bas.

➤ Le collège ne peut pas assimiler les vagues successives d'immigrants non francophones.

Commentaire : Voir notre note conjointe sur les enfants issus de l'immigration.

➤ **Il faut remplacer le collège unique par une école obligatoire jusqu'à seize ans, mais qui, à partir de quatorze ans, comporterait des orientations différentes en fonction des aptitudes.** Il semble que ceux qui n'ont pas appris à se servir de leurs mains avant seize ans soient, par la suite, handicapés pour apprendre un métier manuel.

Arguments pour le Collège unique

➤ Il ne faut pas créer des classes sociales dès la 6^{ème}. Il faut que les enfants soient mêlés les uns aux autres ; et les bons sont censés entraîner les moins bons, voire les très faibles .

Solutions possibles

➤ **Retour à la formule précédente (celle de l'examen d'entrée en sixième).**

Certains souhaitent revenir à l'examen d'entrée en sixième, aux Ecoles Primaires Supérieures (EPS) et aux Cours Complémentaires. Les EPS nées en 1833 (Disposition de la loi Guizot influencée par Victor Cousin.) dispensaient un enseignement rigoureux tourné vers la pratique. Destinées aux «classes moyennes» elles connurent des fortunes inégales, et furent annexées aux Collège en 1841, puis disparurent administrativement au début de la 2^{ème} guerre mondiale (EPS Edgar Quinet en 1942). La société a évolué depuis 1837 . On ne peut pas plus revenir aux EPS qu'aux voitures à chevaux. **Par contre le même besoin subsiste d'un enseignement qui soit à la fois adapté aux économies modernes, à nos sociétés et à des enfants intéressés par un enseignement proche du réel et «ayant les deux pieds dans la glaise».** Faute de l'avoir vu et d'avoir permis l'évolution de la forme «EPS» nous nous trouvons actuellement dans une impasse qui se révèle humainement très coûteuse, et dont il sera encore plus coûteux de sortir. Et c'est pourquoi nous proposons :

➤ **Le Collège pluriel pour tous**

Il faut conserver l'idée du **Collège pour tous** mais évidemment pas le Collège Unique actuel dans l'état de délabrement et de paralysie éducative où il est aujourd'hui tombé.

Ce Collège doit être le creuset où vivent ensemble, et apprennent à se connaître et à se respecter, tous les jeunes qui formeront la population active de demain. Ce Collège pour tous est le point d'aboutissement de l'un des deux courants qui traversent la pensée pédagogique française depuis plus d'un siècle. Mais comme les élèves ont des aptitudes différentes la réponse est le Collège Pluriel.

Ce Collège pluriel que nous proposons, sera un collège de toutes les formes d'intelligences. Le système des filières, enkysté dans notre dispositif, continue sournoisement à survivre dans la pédagogie unique qui est utilisée. Actuellement, ce n'est pas, en réalité, un collège unique que nous connaissons mais une pédagogie unique au service d'un élève abstrait, l'élève standard, et qui de ce fait ne correspond pas aux attentes de la majorité des enfants et des familles.

L'école doit permettre à n'importe quel enfant, en raison de ses capacités propres, d'arriver au plus grand épanouissement social et professionnel possibles. **Il ne faut ni rafistoler le collège actuel ni conserver une pédagogie qui exclut. La crise actuelle du collège est une occasion de fonder l'institution scolaire sur autre chose que l'échec et l'exclusion, malgré que cette position soit dérangeante pour les enseignants conservateurs, c'est-à-dire la majorité d'entre eux.**

Commentaire : Cette disposition est incluse dans les propositions des dernières assises de l'Enseignement catholique. Elle est spirituellement très chargée.

Commentaire : Il est à remarquer que l'enseignement catholique qui a bien compris le problème a fait de cette question un cheval de bataille. On le constate sur le terrain ; et sur le plan des déclarations et des positions théoriques. On pourra consulter la revue «L'enseignement catholique» : le numéro 274 de mai 2003 dont le thème était : refonder le Collège, et aussi un numéro hors série de cette revue mensuelle : «Un temps nouveau pour la pédagogie. Refonder l'acte éducatif».

C'est le conservatisme des enseignants (et surtout de leurs organisations syndicales), leur formation, conservatrice et délirante, qui ont empêché la mise en oeuvre de réformes généreuses. La pédagogie dite «nouvelle», la vraie, préconisée depuis plus d'un siècle –et qui pouvait apparaître comme un luxe– est aujourd'hui une nécessité pour sauver l'institution. Cette pédagogie constitue le second courant qui traverse la pédagogie française depuis la fin du 19^{ème} siècle.

➤ Il faut maintenir le Collège «Pour tous», au sens géographique, ou «Collège pluriel», mais y pratiquer une **pédagogie différenciée**. Collège républicain certes, mais où il est nécessaire que les enseignants imaginent **une diversité d'approches pédagogiques adaptées aux dons, aux possibilités, et aux voies d'accès aux concepts, des enfants dans un cadre rigoureux assorti d'une évaluation des résultats**. Un bon professeur devra y exercer en fonction de son public comme un bon acteur. Il devra adapter ses méthodes pour faire passer des savoirs. **Il ne devra plus y avoir de pédagogie unique**. La remise en cause permanente est la condition nécessaire du succès de cette entreprise. Il faut faire changer la pratique des enseignants

➤ **Le Collège Pluriel (C'est ainsi que nous nommerons désormais le type de Collège que nous proposons) doit offrir des réponses adaptées à des enfants qui ont des aptitudes et des possibilités différentes mais évolutives, doit aussi être l'instrument institutionnel proposant des moments de rassemblement et mêlant tous les types d'élèves. C'est l'harmonie de la société de demain qui est l'enjeu de l'affaire.** Il ne faut pas que la diversité des voies proposées corresponde à des différences de niveaux d'intelligences mais à une diversité d'aptitudes et de possibilités. Actuellement on recule le plus loin possible quelques apprentissages concrets. Il est au contraire nécessaire, pour sortir de l'ornière où on a laissé s'enfoncer, beaucoup d'enfants, de leur donner au plus tôt, en alternance avec la théorie, des éléments de pratique pour les intéresser à ce qu'ils font mais aussi pour leur permettre de raisonner à partir de situations concrètes.

➤ **Le Collège pluriel évitera les clivages sociaux précoces, c'est-à-dire au moment où la personnalité de chaque adolescent se forme pour la vie entière.** On peut rassembler les enfants pour des activités qui ne nécessitent pas des connaissances particulières (ce qui n'est pas le cas pour le français et les mathématiques).

Nota : Supprimer le collège «dit unique» ce serait fournir à l'opposition un argument inespéré, d'autant plus que c'est un ministre de droite qui a instauré ce collège.

Il faut toujours se souvenir que le «collège pour tous» est le dernier avatar d'une longue réflexion qui va de Ferdinand Buisson à René Haby en passant par Jean Zay, Wallon et Langevin (novembre 1944), Berthoin (1959), Fouchet et Capelle (1963) sans oublier Christian Fontanet.

Notre responsabilité est grande sur le plan de la cohésion sociale et le collège pour tous est le seul moyen dont nous disposons actuellement pour ne pas créer des classes sociales dès l'enfance et donc alimenter le fantasme de la lutte des classes.

Ce qui fut «L'école de tous les français», l'école unifiante, l'école obligatoire, c'est-à-dire l'école primaire recevait tous les enfants sans les trier. Certes le problème est différent, mais il n'est pas interdit de conserver un certain esprit.

Enfin revenir à des filières ou à des établissements séparés encouragerait le conservatisme pédagogique des enseignants... et celui, inconscient des élèves ! Par ailleurs une telle disposition nuirait à l'évolution des enfants qui n'est pas linéaire. **L'aménagement plus que nécessaire du collège est une occasion inespérée de faire évoluer, dans la douleur certes, des pratiques héritées d'un autre âge et profondément irréalistes, et qui conduiraient notre système de l'inefficacité actuelle à la ruine prochaine.**

Commentaire : Ceux qui ne peuvent conduire une classe à l'aide des idées délirantes qu'ils ont reçues dans certains IUFM ne trouvent de recours que dans un retour à l'imitation de la pédagogie qui leur a été appliquée lorsqu'ils étaient élèves.

Commentaire : Cette recherche pédagogique a fait l'objet d'une littérature très riche. Une bibliographie sommaire pourrait regrouper des œuvres de Dewey, Claparède, Ferrière, Foerster, Pestalozzi, Montessori...

Commentaire : Or les études de caractérolgie du milieu enseignant montrent que celui-ci est conservateur et se défie de l'imagination.

Commentaire : ...à laquelle les enseignants sont souvent très attachés pour des raisons de confort professionnel.

Commentaire : La diversité des voies, comme nous le montrerons plus loin, doit répondre à la diversité des personnalités et des formes d'esprit.

C. POUR UN NOUVEAU COLLEGE

Commentaire : Cette réflexion aura une incidence lors de la réflexion sur la formation.

Quelques remarques sur l'actuel collège

➤ Le rythme de la classe de 6^{ème} est trop rapide pour la plupart des élèves. Le changement de rythme et de structure, joint à la délocalisation, par rapport au domicile, de nombreux enfants contribue à l'échec, même chez des enfants qui ont réussi à l'école élémentaire. **Il faut, au début du secondaire, un système intermédiaire entre le primaire et le secondaire qui permette d'enseigner rigoureusement avec un nombre réduit de professeurs (deux ou trois) comme jadis dans les EPS.**

➤ **On veut apprendre trop de choses à des élèves psychologiquement trop jeunes.**

➤ **Les évaluations réalisées en 6^{ème} devraient évidemment se faire en CM2.** Elles auraient alors plusieurs fonctions : évaluation des résultats de l'école élémentaire (entraînant des modifications de ses méthodes de travail), et refus de l'entrée en 6^{ème} des élèves ayant une évaluation négative en français et en mathématique. Ces évaluations devraient correspondre à des normes nationales.

Commentaire : L'évaluation normalisée en CE2 et en 6^{ème} ne doit pas être faite pour adresser des statistiques au Ministère. Elle doit être réalisée dans un esprit constructif et être utilisée pour la création de groupes où on pratiquera une pédagogie différenciée. Les enfants qui arrivent en fin de CM2 en difficulté le sont depuis longtemps. Il faut intervenir plus tôt pour la détection des problèmes, en collaboration avec les parents et toute l'équipe pédagogique.

➤ Le passage en 4^{ème} est très important et cette classe est très différente de la classe de 5^{ème}. **Des voies différenciées pourraient alors se mettre en place au niveau de la classe de 4^{ème}.**

Commentaire : C'est à dessein que nous n'employons pas le terme de «filiales» dont on sait qu'elles n'ont, jadis, pas été créées pour les élèves mais pour permettre la coexistence, dans un même établissement, de catégories différentes de professeurs.

➤ D'une manière générale, dans notre système éducatif, le quantitatif prévaut sur le qualitatif. A titre d'exemple, **le nombre d'élèves par classe qui n'est pas la solution à tous les problèmes qui se posent, est cependant un tabou.** Nier la priorité absolue du nombre d'élèves par classe est un blasphème qui autorise les grands prêtres syndicaux à vous rejeter dans les ténèbres extérieures. **On peut compter 30 élèves par classe dans certains collèges et on ne devrait en trouver que 10 dans d'autres. On peut compter 30 élèves pour des cours traditionnels et on ne devrait en trouver que 10 pour des approfondissements ou des travaux pratiques.**

Quel minimum doit-on enseigner au Collège ?

D'une manière générale, on se heurte à l'absence de connaissances, sur lesquelles l'accent est cependant mis par le système scolaire français, pendant toute la scolarité. On peut voir l'une des causes de cette regrettable lacune dans la mentalité actuelle et terrorisante des groupes de jeunes : il ne faut surtout pas être un bon élève : c'est très mal vu. On se trouve ici dans la négation des valeurs : c'est un grave problème de société.

Commentaire : Célèbre charlatan et mégalomane soviétique qui tenta (et réussit pendant plus de trente ans) d'asservir la génétique à l'idéologie marxiste. Son œuvre est un magnifique exemple de dépréciation intellectuelle.

L'attitude lyssenkiste d'une minorité agissante d'enseignants les conduit à obéir à des dogmes marxistes sans aucun souci du réel. C'est ainsi que fut relégué l'enseignement de l'histoire et que fut complètement abandonné tout ce qui pouvait développer la mémoire ou le sens du «beau» comme l'apprentissage régulier de poèmes.

C'est en fonction de ces acquisitions de connaissances et de compétences qu'une orientation positive pourra être valablement proposée aux jeunes, sans relégation, sans exclusion et sans destruction de leur personnalité naissante.

Enfin il ne faut pas perdre de vue que **la principale mission du Collège est de «cultiver» un enfant pour récupérer demain un citoyen libre et responsable, un adulte accomplissant son travail à sa place dans la société avec dignité et compétence. L'enfant doit être acteur de sa vie ; de son courage dépend sa destinée.** «Si on veut, on peut» : telle doit être la devise des enseignants et des élèves. Ce n'est pas la difficulté qui rebute l'enfant mais son manque de motivation.

Le collège doit enseigner au moins l'essentiel, aussi bien dans le domaine des connaissances que dans celui des compétences..

Citons, sans prétention d'exhaustivité, et à titre d'exemples :

- avoir acquis des méthodes de travail
- avoir pris l'habitude de travailler et de fixer son attention pendant une certaine durée
- avoir acquis des habitudes de concentration et d'attention.
- avoir acquis le sens de la rigueur
- avoir acquis une bonne connaissance du français oral et écrit, indispensable à toutes les matières...

Nota : Il convient, dans cet esprit de revaloriser le livre, qui utilise un niveau de langue qu'il faut bien maîtriser.

On peut également observer qu'on a détruit systématiquement la lecture orale (lecture de communication) au bénéfice de la seule lecture rapide. Il s'agit là d'un dogme d'U.F.M. Ce point pose le problème du recrutement des professeurs d'I.U.F.M. et de leurs connaissances, de leur conformisme et de leurs convictions dans certains domaines. Nombreux sont parmi eux les lyssenkistes.

Remarque 1 :

Il faut enfin **fonder l'acte éducatif sur le dialogue parents-enseignants.** Les parents ont une vision de leurs enfants différente de celle qu'en ont les professeurs et qui prend appui sur des situations, elles aussi, différentes.

Commentaire : Nous reprendrons ce point en proposant «UNE CHARTE DU PARTENARIAT PARENTS ENSEIGNANTS».

Remarque 2 :

Il faudrait enfin que l'enseignement au collège soit organisé sur les matières obligatoires essentielles (français, maths, et une langue) et sur des options (facultativement obligatoires) où chacun pourrait s'épanouir en fonction de ses aptitudes.

Commentaire : On consultera à ce propos la note conjointe concernant les enfants issus de l'immigration.

Remarque 3 : Les élèves des collèges sont de niveaux très divers. Cela dépend autant du collège que du milieu culturel et familial, de la langue parlée à la maison, et enfin des problèmes familiaux. **S'il y a hétérogénéité des savoirs antérieurs, il y a surtout hétérogénéité des aptitudes et des comportements des élèves. Il doit y avoir en conséquence hétérogénéité des démarches pédagogiques.** Tous les individus ne sont pas identiques. On pourrait donc valablement maintenir les élèves en difficulté scolaire une ou deux années de plus au collège pour peaufiner leurs connaissances et leurs compétences, **à condition que les structures d'accueil répondent authentiquement à cette nécessité.**

Commentaire : L'élève est une personne et on n'en tient pas compte ! Il faut étudier la psychologie de l'enfant avant de lui appliquer une pédagogie quelconque (voir Rousseau). Adaptions l'école à l'élève et non l'inverse sinon l'enseignement de masse est voué à l'échec.

L'organisation

1- Maintenir les classes hétérogènes ? Non. Elles ont fait la preuve de leur nocivité. Il faut un seuil à l'hétérogénéité sinon les classes deviennent ingérables. Les classes sont constituées avec un seul souci : celui de la gestion (groupements horaires, choix des options). **Et leur échec était prévisible puisqu'elles sont, en réalité, toujours fondées sur une pédagogie de type «lycée» et fonctionnent sur une illusion et une grossière erreur démagogiquement exploitées : celles de voir les meilleurs entraîner les moins bons alors que les deux catégories d'enfants ne disposent pas des mêmes instruments intellectuels,** et que ce n'est pas le contact des uns avec les autres qui modifiera cette donnée initiale et première du cheminement personnalisé de chacun vers le savoir et l'abstraction.

2- Revenir aux filières d'avant la réforme «Haby» ?

On a montré que les filières, mises en place antérieurement à l'arrivée de René Haby, étaient génératrices d'exclusion et d'échec et présentaient **un vice fondamental : étiqueter et classer les élèves après avoir tenté d'appliquer à tous, sans diagnostic d'aucune sorte, un cheminement, vers le savoir et les concepts, de type «lycée».** Les filières que l'on a connues avant la réforme «Haby» sont simplement le constat et la légitimation de l'échec de l'institution et elles ont eu et ne peuvent avoir qu'un effet négatif.

Commentaire : Mais on peut noter à nouveau que les filières ont été créées non pour les élèves mais pour les enseignants. Et en n'oubliant pas que le Collège est un lieu d'intersection (ou de collision) du plus grand nombre de catégories d'élèves et d'enseignants.

Propositions :

En sixième et cinquième mise en place de classes indifférenciées mais avec des programmes «pratiques» formant un cycle cohérent, en particulier dans les domaines de :

- _La physique
- _Des sciences naturelles
- _De l'éducation civique
- _Des travaux manuels (dont travaux ménagers et économie domestique).
- _De l'économie, des entreprises, de l'organisation de la société.

Commentaire : On n'a jamais fait de pédagogie concrète et pratique dans les filières II et III, mais seulement dans les éphémères classes pratiques. On relira avec intérêt les «Instructions officielles» destinées aux responsables de ces classes.

On pourrait ainsi éviter le découragement des élèves «pratiques» et l'enfermement dans l'abstrait des élèves «théoriques».

En fin de cinquième on procéderait à l'évaluation des aptitudes des élèves selon trois groupes :

- _groupe 1 : élèves orientés vers un apprentissage en alternance
- _groupe 2 : élèves aux aptitudes pratiques
- _groupe 3 : élèves aux aptitudes abstraites

Cette évaluation permettrait l'organisation et la mise en place de programmes pour les classes de 4^{ème} et de 3^{ème}.

L'organisation de ces classes de 4^{ème} et 3^{ème} serait la suivante :

La moitié du temps : tous les élèves des groupes 2 et 3, regroupés, recevraient une culture générale de base.

L'autre moitié du temps le groupe 2 approfondirait les programmes «pratiques» de 6^{ème} et de 5^{ème}. Le groupe 3 recevrait un enseignement plus abstrait les préparant à l'entrée au lycée.

De nombreuses passerelles assureront la souplesse et l'équité du système.

3- Décentralisation ou centralisation ?

Les grandes orientations de l'éducation doivent, pour des motifs évidents de cohérence sociale, demeurer nationales, et de plus unifier le service public d'enseignement. La décentralisation ne doit pas aller jusqu'à confier aux Maires le recrutement des enseignants, pour des raisons évidentes d'indépendance de ces derniers. Il faut seulement que les enseignants disposent de plus d'autonomie dans un cadre national, et **que les chefs d'établissement disposent d'un véritable pouvoir de recrutement, d'initiative et de décision.**

Les établissements privés qui ont le même cadre que les établissements publics ont davantage de possibilités d'innovation.

Commentaire : La régionalisation ne doit pas permettre le développement des particularismes régionaux qui affaibliraient l'unité nationale. Par contre, elle doit favoriser la mise en réseau des écoles avec les associations locales qui font preuve d'innovation pour le maintien du patrimoine local. Il faut utiliser les motivations et le bénévolat du terrain.

Il faudrait enfin que le ministère cesse ses initiatives exclusivement verticales tous azimuts. **Il faut laisser poursuivre leur carrière aux bonnes pratiques qui réussissent.** Les ministres passent et leurs réformes aussi, sans parvenir jusqu'à une application complète et de surcroît sans volonté politique réelle. Les enseignants s'y perdent et les enfants en pâtissent.

4- Les programmes :

Un programme national minimal de connaissances obligatoires, précis et écrit, à respecter strictement, est indispensable aux enseignants. Son élaboration doit être confiée à des gens de terrain pour chaque niveau (élémentaire, collège, lycée) et à des gens de la société civile. Les mêmes devraient donner leur autorisation avant la diffusion des manuels scolaires. **Ils seraient en outre chargés de l'harmonisation du vocabu-**

laire spécifique aux matières de base (en particulier en grammaire et en mathématique.) Ce vocabulaire devrait être compris et utilisé par tous (manuels, élèves, enseignants, parents). On devrait en outre veiller à ce que les manuels demeurent absolument neutres.

5- Les lieux et le matériel :

La taille des établissements est très importante. Il faut éviter l'anonymat dû à un trop grand nombre d'élèves et de professeurs. C'est le même problème que dans une entreprise : il faut rester à l'échelle humaine. 500 personnes semblent un nombre à ne pas dépasser.

Une conception architecturale verticale des établissements permettrait de ne pas dépasser ce nombre.

Commentaire : «Les hommes sont comme les pommes, quand on les entasse, ils pourrissent» écrivait un moraliste français.

6- Les regroupements d'élèves :

La concentration des élèves ruraux loin de leur village a dépersonnalisé et banalisé l'institution. L'implantation locale des écoles créait une pression sociale immédiate sur les enseignants et il y allait de leur honneur d'avoir de bons résultats. C'était une évaluation positive car elle leur donnait une notoriété et donc une autorité.

Cependant il faut avant tout éviter la concentration de logements sociaux. Et pour ne pas construire de nouvelles écoles dans les cités, on pourrait envisager des transports d'élèves en car pour éviter la concentration dans les quartiers difficiles, en fonction de la démographie d'autres quartiers qui se dépeuplent. Mais ceci est plus un problème de société qu'un problème d'école.

Commentaire : Les enfants doués en informatique l'ont appris à la maison et non à l'école. Or actuellement une école qui ne peut ou ne veut pas utiliser l'informatique est une école vétuste. Se pose le problème du matériel, de sa maintenance, de l'encadrement, de la détérioration par les élèves : il faut trouver des solutions pratiques.

7- Sectorisation ou liberté de choix ?

La non sectorisation et le libre choix des familles entraînerait la baisse des effectifs de certaines écoles ou collèges. Se posera alors le problème de gestion du personnel et celui de l'effet ghetto.

Il faudrait plus de souplesse dans la sectorisation. Le rôle de l'élu serait ici d'harmoniser. Mais on devra pourchasser la dérive clientéliste.

Commentaire : Les problèmes liés au Collège, dans ce domaine, pourraient être facilement résolus en «écoles uniques» couvrant la totalité de la scolarité obligatoire et ne dépassant pas 400 élèves. Ces écoles seraient implantées localement comme jadis les écoles communales. Cette formule, déjà mise en œuvre à l'étranger, présente beaucoup d'avantages que j'ai développés dans mon livre «Ils l'ont tous tuée l'école de Jules Ferry».

8-La fonction sociétale et fusionnelle du Collège

Elle sera obtenue par des activités communes à tous les enfants.

La pédagogie

Suite des Propositions «avancées» pour un collège différent

1- Peut-on améliorer l'image du collège ? oui

➤ par un **comportement différent des enseignants**

➤ **en disant aux Français à quoi sert l'école, quel sens on lui donne** ; en définissant des missions réalistes pour le collège et pour tous les enfants qui s'y trouvent.

➤ **en diminuant le nombre des élèves dans chaque collège.** Si certains enfants prolongent leur scolarité primaire cela entraînera un nombre d'élèves plus faible en collège, ce qui permettra d'avoir des unités plus petites (la taille du collège doit dépendre de sa situation géographique et démographique). **On peut partager un collège «1200» en trois collèges de 400 élèves. On permettrait ainsi la gestion des options et des postes spécialisés.**

➤ **en constituant des équipes éducatives** : chaque équipe serait constituée de telle sorte qu'elle comprenne **tous les types d'adultes qui travaillent dans l'établissement et prenne en charge un certain nombre d'enfants, ce qui nécessite un travail en groupe et un travail extrascolaire.**

➤ en organisant **l'apprentissage du Français dans les cités.**

➤ en recrutant des **éducateurs formés** ainsi **que des surveillants exerçant une réelle autorité et dispensant une réelle éducation.**

➤ **en reconsidérant les conceptions architecturales des nouvelles constructions** : en ne se fondant pas sur l'esthétique mais sur l'organisation pédagogique et sur la vie dans l'établissement (imposer un changement de cap des commissions d'appel d'offres : **avis obligatoire des enseignants et des chefs d'établissement**).

➤ **en formant les jeunes des IUFM à ces difficultés, en les informant. Certains sujets ne sont jamais abordés car les formateurs ne connaissent pas le métier.** Mais il faut dire que les jeunes en formation en IUFM sont irrespectueux vis-à-vis des enseignants sur le terrain car ils ont souvent plus de diplômes qu'eux. C'est l'intellectualisme qui provoque cette attitude. Tout se règle sur le niveau intellectuel, les diplômes, et non la compétence. Les jeunes enseignants qui ont fait des études universitaires se sentent déclassés en primaire et en maternelle et ils méprisent les instituteurs plus anciens.

➤ en modifiant la législation qui rend les seuls enseignants responsables en cas de problème.

➤ en rendant le collège accueillant pour tous.

➤ en supprimant «la loi du couvercle» : personne ne se plaint parmi les enseignants des mauvais traitements qui leur sont infligés par les familles et les enfants. Les enseignants ont honte. Parfois cela va jusqu'à la dépression et au suicide malgré la cellule de soutien psychologique mise en place par le ministère.

2- Le Collège doit-il continuer à utiliser une pédagogie unique de type «lycée» ?

Ce modèle dominant ne permet de réussir qu'aux élèves accédant aux concepts par la voie royale, celle que jadis les professeurs d'aujourd'hui empruntèrent. A l'évidence la réponse est non. **Il faut permettre aux enfants d'accéder au savoir et aux concepts par les voies qui sont les leurs. Le Collège doit renoncer à l'emploi exclusif de la voie verbo-conceptuelle, ce que firent, en leur temps les EPS.**

Commentaire : Voir «Les sept formes de l'intelligence» d'Howard Gardner Ed. Odile Jacob.

Il ne faut pas confondre différence de niveau et différence d'aptitudes. Dans la première hypothèse on passerait aisément de l'intelligent à l'idiot, ce qui est une vue pessimiste et moralement très critiquable de la réalité. Dans la seconde on découvre la riche diversité des talents humains.

Le collège «pluriel» doit être un collège où les différentes aptitudes sont prises en compte. Des voies –et non des filières- sont indispensables mais fonctionnant avec une répartition des enfants selon leurs aptitudes et non pas selon leurs différences de niveau, et leurs échecs, dans un système *uniquement verbo-conceptuel*. Il faut que les enseignants et les parents acceptent les différentes formes d'intelligence. Les enfants doivent pouvoir développer leurs aptitudes selon des voies qui leur soient propres. Des compensations doivent permettre à chacun de se valoriser à ses propres yeux, par l'épanouissement de ses talents. **Il faut prendre en compte la diversité des enfants. Il y a une aberration complète à scolariser ensemble toute une classe d'âge hétérogène et à lui appliquer une pédagogie élitiste qui ne convient qu'à 20% des élèves.** On considère à tort qu'il y a des degrés d'intelligence, mais **en réalité il n'y a que des différences d'entrée dans les concepts. C'est une différence qu'il faut admettre et c'est sur elle qu'il faut fonder la pratique pédagogique.**

Commentaire : Les travaux personnels encadrés -TPE- qui fonctionnent au lycée vont moins bien au Collège dans le cadre des «itinéraires personnels de découverte» car les élèves manquent d'autonomie. L'autonomie doit être l'un des buts de l'éducation dans la famille et à l'école. Il faut donc favoriser les situations d'apprentissage qui permettent l'acquisition de l'autonomie. Etre autonome c'est savoir gérer son temps et s'organiser. Les enfants ne sont pas capables de tout faire seuls constamment. Il y a des étapes dans la conquête de l'autonomie, c'est le rôle de l'adulte de les respecter tout en n'infantilisant pas l'élève.

Il sera nécessaire de mettre en place une procédure destinée à découvrir le «profil de l'élève», qui s'affinerait progressivement depuis la Maternelle jusqu'à la classe de 3^{ème}. **Les enfants arrivent à l'école avec un trésor d'aptitudes, de possibilités, de potentialités, de talents latents et l'institution, qui ne connaît que le plus petit commun dénominateur, redoute et casse toutes ces possibilités qui n'entrent pas dans son schéma réducteur, et laisse donc dépérir tout ce qui n'entre pas dans son projet intellectualiste simpliste.** Elle ne cherche chez les enfants qu'un nombre réduit d'aptitudes préalablement arrêtées, celles qu'elle juge importantes et nobles. Malheur à ceux qui ont d'autres cartes que celles que l'école demande. Ils sont fichés et exclus. Ce sont les cancre de la 3^{ème} rangée ! Étiquetés souvent pour la vie. **L'école devient par ce procédé très simple une machine à exclure et à fabriquer des cancre.**

Il faut donc détecter, sans les hiérarchiser toutes les aptitudes qui évoluent avec l'âge. Il ne faut cataloguer les enfants sous aucun prétexte, mais être constamment en attitude de découverte et non de crainte, à leur égard. **Il faut compenser les manques dans certains domaines par des réussites dans d'autres. Il y a chez l'enfant une volonté naturelle de réussir et il est criminel de la briser.** Il faut valoriser les élèves et non leur accrocher une pancarte, voire une meule, autour du cou. Cette réflexion appelle quelques remarques sur le redoublement.

Le redoublement fait l'objet de positions opposées. Certains considèrent que c'est une seconde chance, d'autres que c'est une humiliation. Comme les langues d'Esopé **il peut être la meilleure et la pire des choses.** Tout dépend du respect apporté à l'enfant ; mais en tout état de cause **il ne peut être efficace qu'avec des changements de méthode, de personnes et peut-être de lieux. Le redoublement, s'il s'avère nécessaire ne devrait pas être laissé à la discrétion des familles.** Tout refus de redoublement de leur part, à quelque niveau qu'il se situe, devrait entraîner le passage d'un examen par l'élève qui devrait ainsi prouver ses capacités et aptitudes prétendues.

On ne prend pas suffisamment en compte la culture initiale dans laquelle baignent, ou ont baigné les enfants. La culture africaine n'est pas identique à la culture occidentale. L'évolution naturelle de deux enfants est différente en fonction des ethnies d'origine. De la même manière, les valeurs de référence sont différentes d'un milieu pauvre culturellement à un milieu culturellement riche.

Les enfants souffrent de l'étiquetage dont on les affuble depuis le C.P. On ne leur donne pas une seconde chance d'apprendre à lire s'ils ont échoué. **Alors, évidemment, ils ne font rien pour développer les autres aptitudes qu'ils ont et qui ne sont pas prises en compte.** Ils sont victimes de discrimination et ces dons, réputés non scolaires par la vertu de Jules Ferry –revu et falsifié- finissent, dévalorisés aux yeux mêmes de ceux qui les détiennent, par s'atrophier. Et effectivement, à partir de ce moment on peut, sans problème, ranger ces enfants-là dans la «troisième rangée», celle des cancre ou des «crétins définitifs». **Les méthodes d'enseignement utilisées devraient être fonction des aptitudes décelées chez chacun.**

Commentaire : «Vous rangeriez Dieu même dans vos armoires» Charles Péguy.

Commentaire : On relira avec profit sur ce point les scènes d'INTERMEZZO où Jean GIRAUDOUX -pourtant un fort en thème, pur produit de l'école publique- met à nu le grotesque de notre institution scolaire.

Il est indispensable d'utiliser des pratiques pédagogiques diversifiées qui puissent prendre en compte toutes les formes d'esprit, d'intelligence, et toute la diversité des cheminements intellectuels. On a pour le confort des conservateurs intellectuels, transformé les différences de nature en différences de niveaux. Le besoin d'entrer dans le concret existe chez la plupart des enfants. Ils veulent fabriquer, créer. En France on va de l'abstrait au concret. Aux USA, en Allemagne, c'est le contraire. **Si l'on enseigne pour une élite on peut aller de l'abstrait au concret, mais dans un enseignement de masse, comme le nôtre, il faut aller du concret à l'abstrait.**

Commentaire : Il faut former les instituteurs à une approche globale de l'enfant.

Des travaux pratiques qui intéressent les élèves sont indispensables (faire des montages, des expériences...) avec une certaine technicité. Que les élèves aient ainsi l'impression de rentrer dans un monde concret, qu'on fasse enfin quelque chose ! Un monde enfin où l'on puisse créer. Il faut remettre l'enseignement manuel en vigueur à tous les niveaux pour ne pas faire perdre le goût du travail aux jeunes adolescents et surtout la capacité à créer, à réaliser avec la forte motivation qu'elle développe.

Commentaire : «Toujours s'exercer et ne jamais rien faire» Valéry Larbaud in «DEVOIRS DE VACANCES» une nouvelle extraite de «ENFANTINES».

Pour la mise en œuvre du point précédent un apprentissage de la physique s'impose ; qu'elle soit un apprentissage où l'on crée soi-même quelque chose. Ce qui permet des transferts ultérieurs.

L'expression «classe de niveau» est impropre et dangereuse car elle laisse penser qu'il y a des hauteurs d'intelligence qui permettent d'étiqueter et de ranger. Le soutien scolaire, par son organisation, marginalise les enfants et permet à l'Éducation Nationale de ne pas remettre en cause son système d'apprentissage. On peut, par contre parler de vitesses d'assimilation différentes. L'école doit devenir le premier lieu de réussite de l'enfant, à sa vitesse, avec ses moyens, et avec son histoire. L'intérêt –la *motivation*–, le sexe, le problème de puberté doivent également être pris en compte. Il faut donc établir des passerelles entre les classes de manière à répondre à l'évolution des enfants.

Il faudrait pouvoir faire un profil de l'intelligence ou plutôt des intelligences de chaque enfant, depuis le plus jeune âge. Ce profil évolue dans le cours de la vie. Il faudrait prendre en compte les aptitudes innées des enfants non seulement pour les utiliser, mais aussi pour développer à cette occasion les autres formes d'intelligence moins importantes chez eux. Il faudrait, enfin, établir une méthode pour établir ce profil, sans utiliser de tests verbaux, mais dans des situations concrètes où l'on peut observer les enfants en action (il y a là un travail d'équipe qui pourrait relier parents, enseignants et animateurs).

3- Conditions de la mise en place d'une nouvelle pédagogie

Les réformes successives n'ont pas modernisé l'école mais elles l'ont rendue opaque.

Les groupes d'enseignants qui désirent employer des méthodes actives, volontaires donc, doivent avoir la possibilité d'échanger avec d'autres collègues qui emploient les mêmes méthodes. Aujourd'hui il semble malheureusement qu'il n'y ait plus que des passionnés dans ce domaine. C'est dans la même ligne, que la maternelle, jadis un fleuron pédagogique, est devenue la parente pauvre de l'école élémentaire : «c'est la petite école». La pensée pédagogique actuelle, ou ce qui en tient lieu, vient du ministère et descend sur les enseignants. Malheureusement, plus on augmente le nombre des enseignants, plus ils ont de moyens, moins on a de résultats. La réforme ne se fera pas par des textes «bombardés» depuis le ministère. Le changement de ministre est à la fois un changement de gestion administrative et un changement de pensée pédagogique. Mais ceci entraîne souvent la défection et la déresponsabilisation des enseignants.

Commentaire : Une chapelle succède à une autre en fonction des entourages ministériels ; elles ne produisent que velléités illusoires eu égard à la force d'inertie de la grande masse des enseignants.

Il y a, actuellement, des expérimentations pédagogiques en France, mais elles restent isolées.

4- L'école doit-elle être ouverte sur la vie et le monde ?

L'école ne doit certes pas être coupée de la vie, mais elle doit avoir avec celle-ci des rapports bien définis. Il est indispensable pour les jeunes générations de connaître l'essentiel de l'histoire, de la géographie et des événements récents des pays de l'Union Européenne. La télévision a un grand rôle à jouer dans ce domaine. Par contre pour répondre à l'actualité immédiate il ne faut pas éliminer des programmes ce qui sera nécessaire aux apprentissages futurs.

Remarque : Les sorties, dans l'environnement, par exemple ne doivent pas être des prétextes à des promenades sans préparation et sans exploitation et sans rapport avec les autres acquisitions de connaissances. Les enseignants veulent trop souvent toucher à tout, et le travail régulier, rigoureux et quotidien avec les élèves n'est plus guère à la mode.

Par ailleurs les municipalités urbaines, qui se sont équipées, poussent les enseignants à utiliser les cars de la ville pour les rendre rentables. Les professeurs qui ne sont pas concernés ont alors des problèmes d'organisation car les sorties empiètent sur leurs heures de cours. L'interdisciplinarité sur un projet commun, qui est un moyen d'ouvrir l'école sur la vie, est souvent difficile à mettre en œuvre à cause de la lourde tâche générée par le nombre de classes que les professeurs ont en charge, elle-même conséquence de la monovalence des enseignants.

Enfin, l'école peut améliorer son ouverture sur son environnement sociétal en permettant à des associations d'utiliser ses locaux pour des activités culturelles et les transformer ainsi en lieux de vie.

5- L'équipe pédagogique et éducative

L'enfant ne doit pas, surtout au début de sa scolarité secondaire, se débattre avec une kyrielle de professeurs mais être en contact, de son entrée dans l'établissement à sa sortie de celui-ci, avec une véritable équipe éducative aux visages divers. Le nombre de maîtres devrait être variable en fonction des difficultés des enfants. Les professeurs devraient être au moins bivalents (maths + sciences), (français + langue vivante), (français+histoire géographie).

Cette disposition permettrait de résoudre le problème du découpage horaire (car on n'a pas le temps de travailler efficacement avec tous les élèves en 45 minutes), et celui de l'interdisciplinarité. **Il faut éviter ces ruptures violentes dans l'espace de temps de la journée : elles conduisent au désordre et à l'inattention.**

La bivalence que l'on utilise pour compléter les heures de service des professeurs devrait être généralisée pour les besoins des enfants, leurs acquisitions de connaissances, et la pédagogie en général.

La notion d'équipe suppose que le Chef d'Etablissement puisse choisir cette équipe pédagogique. Actuellement la rigidité des barèmes imposés par les syndicats contre toute légalité, ne laisse aucune possibilité dans ce domaine ce qui détruit la vie et l'âme des établissements. L'Inspecteur d'Académie devrait retrouver son rôle et son autorité dans ce domaine afin que les décisions de mutation bénéficient aux enfants et non au confort des professeurs. Il y a là un détournement inacceptable.

6- La relation maître élève :

La relation maître élève n'existe que par le contact disciplinaire et rarement dans d'autres situations. **On ne donne pas aux professeurs la possibilité d'avoir des heures de présence dans l'établissement où ils pourraient avoir des contacts personnels avec les élèves en dehors des heures de cours (aide aux devoirs, conversation sur les difficultés éprouvées...).** Plusieurs solutions peuvent être envisagées :

- généraliser des expériences «d'écoles ouvertes» durant les vacances sur la seule base du volontariat
- **remplacer l'actuel dispositif des horaires des enseignants par une «mise à disposition» de ceux-ci au Chef d'établissement.**
- **dans certains collèges recevant des élèves issus de familles incapables de les aider on pourrait créer des études surveillées où ils travailleraient en toute quiétude et bénéficieraient d'une aide compétente.**

7- Les projets pédagogiques

Il y a une quantité d'inspirations de projets qui se télescopent : rectorale, académique, d'établissement, de classe. Il y a pléthore ! Mais la motivation en est absente parce que les élèves ne sont pas partie prenante dans leur élaboration, ainsi que dans l'évaluation.

Il faut donc revoir la notion de projet pédagogique. Celui-ci doit être le produit de l'équipe pédagogique avec la collaboration des élèves et des parents sous l'autorité du chef d'établissement. Ce dernier serait aidé par un accroissement de ses responsabilités.

8- Mystique ou politique

La qualité de l'enseignement passe obligatoirement par celle des enseignants et dépend directement de leur investissement personnel et de leur engagement.

En responsabilisant les enseignants on provoquera une dynamique. **Faute de quoi notre système éducatif sombrera dans un système mou de fonctionnaires qui seront rétribués et garantis quoi qu'ils fassent ou ne fassent pas.**

Commentaire : Pour cette question, on consultera la troisième partie de notre travail dont le titre est : «RECRUTEMENT FORMATION SUIVI DES ENSEIGNANTS» qui apporte beaucoup de propositions pratiques sur ce point.

Il existe des établissements performants qui ne bénéficient d'aucun avantage (recrutement, secteur...) et grâce à la réputation acquise, parents et enseignants se disputent respectivement leur accès.

Dans les établissements difficiles il y a paradoxalement une motivation, une dynamique des professeurs qui veulent lutter contre l'échec scolaire, dynamique souvent inconnue dans des établissements plus faciles. **L'hétérogénéité des classes crée aussi une dynamique dans l'esprit des enseignants et des élèves mais il y a là aussi des seuils et des différences de nature ou de degré à ne pas dépasser.**

La dynamique négative de certains établissements existe aussi, et elle est plus difficile à vaincre même si les enseignants y font un excellent travail, parce qu'on y prend généralement les élèves qui n'ont pas été acceptés ailleurs ou qui ont été rejetés d'autres établissements. **Il est impératif, pour l'équilibre d'un établissement de ne pas dépasser un seuil d'élèves en difficulté.**

9- Donner du sens à ce qu'on enseigne :

Dans l'école de Jules Ferry on essayait de donner du sens à l'enseignement. On devait faire un effort pour mieux appréhender le réel. Aujourd'hui on a abandonné le sens. On enseigne un savoir encyclopédique, livresque, superficiel. On touche à tout mais on n'apprend pas aux jeunes à faire la synthèse. Les jeunes du collège ne comprennent pas pourquoi on leur demande d'apprendre or on est dans une société utilitaire et les jeunes comme leurs parents se demandent : «Est-ce que cela permettra de gagner sa vie ?» d'où un manque d'intérêt.

E. LES STATUTS

1- L'éminente dignité de l'enfant

On peut considérer un enfant dans deux référentiels :

- le référentiel de sa dignité humaine, de sa personne (la même pour tous). **Tous les enfants ont droit au respect de tous leurs aspects. Ils ont donc tous droit, et c'est une forme de ce respect, à une pédagogie adaptée. C'est l'égalité en dignité de tous.**

Commentaire : Saint Thomas d'Aquin, entre autres, explique très bien la différence dans l'unité à l'aide des deux catégories : «l'essence et l'accident».

- le second référentiel est celui de ses compétences. L'utilisation, strictement indispensable de celui-ci doit être constamment faite avec le souci du précédent et dans sa lumière.

Ces deux référentiels sont largement pris en compte par l'enseignement catholique. Ce qui ne veut absolument pas dire, bien au contraire, que soient sacrifiés ceux qui ont une intelligence plus abstraite et plus rapide.

2- Changer le statut de l'élève :

Pour une pédagogie rogerienne :

La question qui est au centre de la pensée pédagogique de Karl Rogers est celle de l'image que l'on donne d'eux-mêmes aux gens, et de la force d'engagement qui en résulte. Cela vaut également, dans ce qui nous occupe, pour la responsabilité des enseignants et des parents. La notion d'attitude empathique, qui est au centre de cette pensée est fondamentale en éducation.

Commentaire : Karl Rogers a attaché son nom à la non-directivité et à la notion d'empathie.

Les élèves des anciennes Fin d'Etudes, rattachées aux Ecoles primaires, se sentaient les aînés. Lorsqu'ils se sont trouvés en classe de Transition dans les collèges, ils se sont sentis les ratés par rapport aux filières I et II. On les a débilités. **Les enfants ont besoin, plus que d'autres, d'avoir une image positive d'eux-mêmes, de retrouver leur propre estime et d'avoir confiance en eux.**

Commentaire : Voir l'article : «La psychologie de l'engagement» dans «POUR LA SCIENCE» de mars 2004. L'empathie est la capacité de s'identifier à autrui, de ressentir ce qu'il ressent (Le Robert). Enfin on pensera au mythe de Pygmalion in «LES METAMORPHOSES» d'Ovide.

De l'enfant roi ...

A la maison les enfants font souvent ce qu'ils veulent, et l'école a suivi les familles en axant son rôle sur l'épanouissement sans contrainte de l'enfant. L'école obligatoire d'aujourd'hui (école élémentaire et collège), qui évolue dans un environnement très différent de celui de la France de la fin du 19^{ème} siècle, ne peut plus fonctionner comme l'école de J.Ferry : les élèves se révolteraient à coup sûr. Par contre il faut analyser ce modèle qui a réussi pour y puiser des leçons en se souvenant que «Toute copie conforme est informée», et que Rostropovitch, quand il enseigne, donne ses conseils d'interprétation au piano, et non au violoncelle, pour ne pas être singé.

Commentaire : On peut aussi évoquer la tentative qui eut lieu à partir de 1966 avec les «classes pratiques», et qui donna lieu à de très belles «Instructions officielles» certainement inspirées par Monsieur l'Inspecteur Général Baudoin.

...à l'enfant fatigué :

Aujourd'hui les enfants sont fatigués, déconcentrés, éternés ce qui peut expliquer beaucoup de choses. Il faut changer cet environnement qui perturbe leur rapport à l'école et à ce qu'on doit y faire, par un travail de partenariat avec les parents. Les adultes travaillent de moins en moins longtemps et les enfants sont, au contraire, surchargés de travail scolaire à la maison. Il faut enfin revoir le problème du temps de travail attentif demandé aux enfants. C'est un problème de santé publique.

3- Changer le statut des parents :

L'institution scolaire, bien aidée par les syndicats, a réussi à conditionner les parents et à les convaincre de la légitimité de ses présupposés. Il faut donc changer les mentalités des familles comme celles des enseignants et **réaliser, entre eux, un partenariat dont l'objectif soit l'enfant et non une idéologie dont on connaît les désastreux méfaits.**

Commentaire : Des propositions pratiques sur ce point très important seront faites dans notre projet de «CHARTRE PARENTS ENSEIGNANTS».

4- Changer le statut des professeurs :

Il s'agit de simples remarques et suggestions sans caractère exhaustif :

On peut concevoir que les professeurs doivent tous, **quelle que soit leur discipline et leurs diplômes un temps égal de travail accompli dans l'établissement.** Ce temps serait la somme du temps de service en présence des élèves augmenté d'un temps forfaitaire de préparation, d'un temps forfaitaire de correction et d'un temps de disponibilité pour être à l'écoute des élèves, des parents, et enfin pour aider les enfants à trouver une méthode de travail. **Certaines disciplines ne donnant pas lieu à corrections feraient donc l'objet d'un temps plus long en présence des enfants (sachant que ce type de travail est estimé deux fois plus pénible que le temps de correction ou de préparation il y aurait donc lieu de faire intervenir un coefficient.)**

Commentaire : Faut-il en outre rappeler que la réforme «Fontanet» qui ne fut pas mise en place en raison du décès de Monsieur Pompidou, prévoyait, au niveau du 1^{er} cycle un corps unique de professeurs.

La relation des élèves avec leurs professeurs :

Pour redorer le blason de l'école il faut prendre en compte ce que pensent les élèves et que certains enseignants changent leur comportement en respectant davantage les élèves.

Que pensent les élèves de leurs professeurs ?

- ils sont sensibles aux enseignants qui leur font aimer la matière qu'ils enseignent.
- ils sont prêts à fournir des efforts pour leur faire plaisir.
- ils aiment à être valorisés et sont capables de faire des efforts même dans d'autres domaines, mais ils demandent à être soutenus là où ils sont les plus faibles.

➤ ils demandent à être respectés. S'ils sont maltraités ils se révoltent. Ils veulent que tous, adultes et enfants respectent les règles (interdiction de fumer, retard...)

- ils demandent qu'on leur explique le monde (ouverture)
- ils demandent qu'on leur explique les problèmes de société en toute neutralité.
- ils constatent que certains enseignants ont choisi cette profession pour les vacances, la sécurité de l'emploi.

1-Les enfants issus de l'immigration

Le Constat

Actuellement des charters d'immigrés arrivent en France en provenance d'Afrique.

Ils parlent un dialecte ou un français très approximatif. Cette connaissance de notre langue est très insuffisante pour l'intégration des adultes à la société française et pour celle des enfants à l'école.

Cette immigration n'est plus la précédente qui nous apportait des familles structurées qui venaient chercher du travail et non, comme c'est souvent le cas, des avantages sociaux.

Aujourd'hui, ceux que l'on reçoit sont des gens qui fuient la famine et viennent en Europe en se mettant à la merci de passeurs. Ils n'ont aucun repère sociologique. Ayant toujours vécu librement dans la brousse, ils ne savent pas ce qu'est une collectivité occidentale et en ignorent les règles de fonctionnement. Ils se regroupent pour vivre selon leurs coutumes en parlant leur langue.

Par ailleurs on assiste de plus en plus à l'immigration de jeunes enfants, sans leurs parents. Ceux-ci les confient à des tantes ou à des cousines. Les parents les envoient en Europe pour fuir l'indigence de leurs pays et pour qu'ils aient une couverture sociale et médicale.

C'est une immigration de subsistance, d'assistance, qui espère le RMI, les allocations familiales, la CMU. Les gens n'immigrent plus pour travailler, apprendre, élever leur niveau social et intellectuel. Cependant sans nier cette réalité on ne peut pas leur reprocher d'essayer de donner à leurs enfants une vie meilleure : c'est souvent une question de survie.

Les questions qui se posent et les réponses que nous proposons

a)- Peut-on accueillir et éduquer tous ces enfants ?

La France a un déficit de natalité comme tous les pays d'Europe. **Nous avons donc un besoin d'intégration de ces enfants, et aussi un devoir humain d'accueil** (qu'ils restent en France ou qu'ils repartent dans leurs pays).

Mais on ne peut accueillir toute la misère du monde. En traitant les problèmes posés par l'immigration avec des moyens adéquats et en la jugulant par des mesures dissuasives on fera acte humanitaire et on résoudra l'échec scolaire et la délinquance d'une façon plus efficace que par la coercition.

b) Comment initier les jeunes immigrés à la langue française pour pouvoir ensuite les intégrer ?

Non francophones, non scolarisés dans leurs pays d'origine, ayant vécu dans la brousse en toute liberté, ils ont des difficultés à s'adapter à l'école française. Les classes d'initiation au français qui existent pour les enfants ayant l'âge du CE2, du CM ou du Collège sont souvent très éloignées du domicile des enfants et dans ce cas ils ne les fréquentent pas. **Il faut donc multiplier ces classes au niveau CE2, CM et Collège (une classe par groupe scolaire et une par collège dans les zones sensibles) dans les communes à forte densité d'immigrés primo arrivants.** Ces classes ne devraient pas avoir un effectif supérieur à 10 à 12 élèves pour que l'enseignement qui y est dispensé soit profitable.

Pour faciliter leur intégration il faut supprimer les enseignements communautaristes de langues soi-disant maternelles et s'inspirer des vieilles méthodes de la troisième république en abrogeant aussi les textes sur les langues régionales.

Ces classes doivent toutes avoir pour **objectifs** :

* **l'apprentissage d'un vocabulaire et des structures de base de la langue** qui permettront une intégration dans les classes normales du CE2 au Collège (au maximum au bout d'un an)

* **une adaptation à notre culture tendant à leur inculquer les règles d'hygiène, les règles civiques...**

Les jeunes enfants de la Maternelle au CE1 peuvent, eux, être intégrés directement dans les classes normales à condition que leur nombre par classe soit réduit afin de ne pas retarder le groupe des autres élèves.

c) Comment régler les problèmes connexes qui empêchent l'intégration ?

Il faut que **les classes** évoquées ci-dessus soient **rattachées aux services ministériels de l'intégration** : postes à créer, moyens pédagogiques-labos de langue- formation des maîtres. Mais **ce Ministère aurait aussi en charge : le logement, l'emploi, l'apprentissage du français par les adultes immigrés, leur formation professionnelle, leur formation civique, leur santé, leur hygiène...**

d) Peut-on laisser des communautés vivre en marge de notre société républicaine ?

Non. Des associations de prévention de ce phénomène agissent déjà dans les quartiers concernés mais il faut développer leur collaboration avec les écoles et les enseignants.

e) Comment résoudre le problème de la mobilité des enfants ?

Beaucoup d'enfants nouvellement arrivés ne feront pas leur scolarité complète dans la même école. Certains même ne resteront pas un an dans le même établissement parce que ces enfants, dont les parents ne sont pas en France, changent de famille d'accueil et donc d'école. La rotation est de l'ordre d'un trimestre.

Il faut donc offrir à ces enfants des apprentissages sur un trimestre (comme les unités de valeur dans l'enseignement supérieur). L'enseignement traditionnel ne répond pas à ce besoin. Il faut créer des classes du type «enfants du voyage» avec une pédagogie spéciale tant sur le plan des contenus que sur le plan des moyens pédagogiques et de l'organisation temporelle.

f) Comment résoudre les problèmes d'insertion sociale des familles ?

Les enseignants qui n'imaginent pas les problèmes auxquels se heurtent les enfants qui arrivent dans notre pays les traitent comme les autres. **Les associations de prévention doivent aider à structurer les enfants mais aussi les familles immigrées.**

Les «femmes relais» sont une des solutions mises en place par ces associations. Quand elles existent dans certaines cités, elles initient les autres femmes de la même ethnie, ou des ethnies voisines, à notre mode de vie. **Ces «femmes relais» devraient être multipliées** car elles apprennent aux autres comment nourrir leurs enfants dans notre pays, les règles d'hygiène, le respect des heures de sommeil, les règles de civisme.....

Il est important de créer ces liens entre un adulte référent, les familles et les enfants. Les immigrés qui fréquentent l'association doivent servir de relais dans la cité et ramener ceux qui ne la fréquentent pas. Pour cela la structure de l'association ne doit pas être trop rigide de façon à être attractive.

L'école ne peut pas résoudre tous les problèmes. Leur résolution devrait dépendre de missions spécifiques du Ministère de l'Intégration où les assistantes sociales conseilleraient toute famille et tout enfant mettant le pied sur le sol français. Les politiques ne doivent pas avoir une attitude électoraliste et démagogique. Ils doivent avoir le courage de tenir un discours qui aidera à la prise de conscience du public. Il faudra qu'ils réconcilient l'école de la République avec la Nation et ce ne sera pas facile. Ils doivent mettre les parents devant leurs responsabilités (car ils ont un grand rôle à jouer) et inciter les enseignants à plus d'ouverture.

2-La laïcité

Le constat

Selon le dictionnaire Le Robert : **«La laïcité est la conception politique impliquant la séparation de la société civile de la société religieuse, l'état n'exerce aucun pouvoir religieux et les églises aucun pouvoir politique.»**

La laïcisation de l'enseignement est l'action d'écarter tout esprit confessionnel de l'enseignement officiel.

Laïque signifie : indépendant de toute confession religieuse».

D'après J. Donnedieu de Vabre : «La laïcité est la conséquence de la neutralité de l'état qui ne peut mettre son enseignement au service d'une confession religieuse, et la garantie de l'unité morale d'une nation divisée sur le problème théologique. Elle comporte l'exclusion de tout contrôle ecclésiastique sur l'enseignement public, la laïcité du personnel enseignant et celle des programmes.» in L'Etat p.109.

La laïcité de l'enseignement est définie dans les lois de Jules Ferry et dans la Constitution de 1946. Lorsqu'on fréquente l'école de la République on respecte ses règles comme on respecte la tenue obligatoire sur un terrain de tennis ou de football. **Si les politiques n'expliquent pas que l'espace de l'Ecole Publique doit être respecté dans sa laïcité, on restera dans le domaine de la contestation et des concessions permanentes.**

Votée, la loi récente doit être appliquée, mais avec beaucoup de discernement pour ne pas provoquer en réaction la prolifération des voiles, l'allongement des barbes et autres signes d'appartenance religieuse.

Les membres de la commission pensent que **la responsabilité des conséquences de l'application de la loi est rejetée sur les chefs d'établissements qui devront agir avec diplomatie. Un renforcement de leur autorité ne pourrait que les aider. Ce renforcement pourrait venir du rôle actif qui leur serait confié dans la constitution de leur équipe éducative. Ils devront en particulier prendre en compte l'âge des collégiens, et des lycéens qui les pousse à la provocation, à la recherche des limites** qu'ils veulent voir transgresser car la majorité des jeunes musulmans n'a pas lu le Coran et n'applique pas les préceptes intégristes ; les jeunes filles surtout. Ils font ce que disent certains Imams par souci de recherche identitaire de racines culturelles en réaction aux guerres d'Irak et de Palestine. Cependant **il est inadmissible que des élèves refusent de suivre certains cours pour des motifs religieux**, mais pour certains membres de la Commission le port du voile peut être considéré comme secondaire s'il n'est pas racoleur. Le rejet de ces jeunes filles conduirait à la création d'écoles coraniques, ce qui interdirait leur intégration à la société française et encouragerait les communautarismes.

Quelques propositions

1- Le contrat entre les familles dont on indiquera ci-dessous (Quatrième partie) l'importance pour tous les partenaires **comportera un volet sur la laïcité.** Les règles qui régissent l'école publique doivent être connues, expliquées et comprises si on veut qu'elles soient appliquées.

2- Il faut veiller à ce que les problèmes qui pourraient se poser à la rentrée dans ce domaine ne soient pas médiatisés car le pouvoir des extrémistes en serait renforcé.

- 3- La laïcité ne s'apprécie pas uniquement au port de signes religieux. Il faut veiller à ce **que les membres du Conseil Supérieur de l'Education, qui donnent leur avis pour l'adoption par l'Enseignement public des manuels scolaires, soient vigilants quant à la laïcité et la neutralité des contenus**, surtout en histoire, géographie et économie, ce qui n'est pas toujours le cas actuellement.
- 4- **L'absence d'interlocuteurs pour les religions autres que la religion catholique fait gravement défaut. Ceux-ci pourraient être des médiateurs utiles.**
- 5- **Beaucoup de jeunes musulmans, malgré un bon cursus scolaire et une bonne formation se sentent souvent rejetés au niveau de l'emploi.** La guerre d'Algérie marque toujours nos rapports avec les Maghrébins. Ceux-ci vivent une crise identitaire et s'attachent à des racines héritées de l'Islam traditionaliste. **C'est donc par un traitement multifactoriel que l'on pourra essayer de résoudre le problème.**
- 6- **La laïcité, comme toutes les autres règles de vie de la société française doit être clairement expliquée aux immigrés primo arrivants dont les pays d'origine ignorent souvent cette notion. Ceux-ci ne devraient pouvoir obtenir de papiers de séjour qu'après cette information et son acceptation.**
- 7- **Nous devrions avoir davantage une culture de la négociation alors que nous ne réglons les problèmes sociaux qu'après une manifestation, une grève ou un conflit.** Cela éviterait que les gens se sentent agressés et réagissent par des affrontements qui donnent du pouvoir aux syndicats ou aux groupuscules et amoindrissent l'autorité de l'état.
- 8- La laïcité de l'état ne signifie pas le sectarisme mais au contraire la possibilité d'être libre de pratiquer sa religion sans contrainte dans un climat de tolérance et d'ouverture. En fait, on a fait du voile une affaire d'état parce que cela faisait apparaître la progression de l'Islam dans notre pays, surtout dans les grandes agglomérations. Les intégrismes de toutes sortes, islamiste ou israélite (entre autres) ne permettent pas une vie harmonieuse dans notre pays. **La population ne supporte pas des comportements différents quand ils sont ceux de groupes trop importants. Il ne faut donc pas tolérer les manifestations des intégrismes militants et provocants.**
- 9- **La laïcité nous a fait abandonner malencontreusement beaucoup de références à notre culture chrétienne d'occident et la religion majoritaire a perdu du terrain. C'est ainsi qu'à tort on a refusé la référence à la religion chrétienne dans la Constitution européenne. Il ne faut donc pas s'étonner (la nature ayant horreur du vide) que des religions pratiquées par des populations souvent fanatisées et sans scrupules supplantent nos religions traditionnelles.**

Commentaire : Ce point est d'autant plus délicat que la notion de laïcité est étrangère à la plupart des autres pays, même les USA.

TROISIEME PARTIE

RECRUTEMENT FORMATION

SUIVI

DES ENSEIGNANTS

CONSTATS

► La situation actuelle

Pour réussir l'école d'aujourd'hui, il convient de n'être ni «passéiste», ni démagogue. **Si dans beaucoup d'écoles les méthodes n'ont pas changé, les élèves, eux, ont changé !** Cependant l'Ecole a tous les moyens de bien fonctionner. Mais pour cela il faut créer un état d'esprit, une cohésion, le retour de la confiance, le retour du sens des responsabilités.

Si l'on veut que les jeunes aiment l'école et réussissent, il faut s'adapter à la situation actuelle, aux évolutions de la société en pensant «européen», car c'est dans l'Europe que les jeunes d'aujourd'hui seront les adultes de demain.

Il faut aussi apprendre à ces jeunes à analyser, à juger, à faire des synthèses, former leur esprit et leur caractère. Cette tâche est d'autant plus difficile actuellement que l'éducation des familles est souvent inexistante.

Il y a une vocation d'enseignant. Mais si cette fonction nécessite des connaissances, **elle ne peut être efficace et appréciée que si ceux qui ont en charge l'instruction et l'éducation de nos jeunes manifestent de réelles aptitudes caractérielles et comportementales...**

De plus, si les enseignants ont envie de faire leur métier le mieux possible, ils n'y parviennent souvent plus parce **qu'ils doivent non seulement gérer le quotidien pédagogique, mais aussi les problèmes des parents et des élèves.**

Enfin on peut dire que **les enseignants exercent une profession «libérale» dans un cadre de fonction publique.**

Commentaire : Le maître est celui qui élève et non celui qui rampe pour se mettre au niveau de l'enfant. Il est l'exemple et lui donne les repères par ses attitudes et ses actes, sa neutralité et sa tolérance dans le respect des lois, le respect de soi et des autres.

► Profil psychologique de l'enseignant

Avant de poursuivre notre réflexion nous allons dresser un rapide état des lieux concernant le profil psychologique et social moyen de l'enseignant actuel.

- L'enseignant a choisi cette profession par intérêt pour les enfants, par un besoin de sécurité de l'emploi et par une recherche de qualité de vie, ce qui a conduit à une féminisation croissante de la profession.
- Ce métier comporte souvent un grand investissement affectif, mais il faut surtout respecter l'élève et le faire grandir. Les élèves sont prêts à faire des efforts pour faire plaisir à un professeur qui sait leur faire aimer ce qu'il enseigne.
- La reconnaissance sociale de l'enseignant est bien inférieure au rôle qu'on lui demande de plus en plus de jouer. Il est journalièrement menacé par les responsabilités civile et pénale. Du fait de sa rétribution modeste, il est honoré à la mesure de son salaire. De là son refus de l'ordre établi qui le conduit à la contestation récupérée par les syndicats pour organiser les manifestations et les grèves. Ceux-ci jouent sur l'esprit de corps de la profession et utilisent la masse pour donner un lamentable spectacle de corporatisme et de lutte pour la conservation des avantages acquis.

Le recrutement et la formation doivent prendre en compte ces différents constats.

A. LE RECRUTEMENT

Le service national d'Education comprend plusieurs domaines professionnels (correspondant à des tâches à la fois différentes mais concourant aux mêmes objectifs) qui nécessitent des recrutements spécifiques.

- professeurs d'IUFM.

Ces derniers sont d'autant plus importants qu'ils formeront des centaines d'enseignants, et de la formation qu'ils leur donneront, dépendra en partie le succès ou l'échec de l'école obligatoire.

- enseignants en maternelle et élémentaire d'une part, collègue et lycée d'autre part .
- directeurs de maternelle et primaire, principaux de collège et proviseurs de lycée.
- inspecteurs des écoles maternelles et élémentaires, et des disciplines du secondaire
- conseillers pédagogiques.

1- Le recrutement des professeurs formateurs des Instituts Universitaires de Formation des maîtres (IUFM)

CONSTAT Les professeurs qui exercent dans les Instituts Universitaires de Formation des Maîtres appartiennent à trois catégories d'enseignants. **Les universitaires** qui font une remise à niveau disciplinaire, **les professeurs formateurs qui partagent leurs heures de service entre leurs classes et l'institut universitaire**, et **des intervenants ponctuels** (psychologues, proviseurs, principaux, conseillers d'orientation...).

PROPOSITIONS

On devra choisir comme professeurs d'IUFM des gens qui ont enseigné et réussi en Maternelle, Élémentaire ou en Secondaire et qui ont été formés à leur nouveau rôle. Tous les professeurs des IUFM devront avoir exercé avec succès pendant au moins 5 ans dans différents niveaux, de la maternelle au lycée. C'est-à-dire revenir aux dispositions qui ont fait leurs preuves. Ils seront alors formés à leur nouveau rôle dans des centres de formation spécifiques.

Les professeurs des IUFM devront tous continuer la pratique personnelle de la classe (ou de leur fonction) dans leur niveau d'origine. **Il faut en finir avec ces formateurs qui n'ont jamais exercé dans les classes maternelles ou élémentaires et qui inculquent des idées et des pratiques pédagogiques utopiques et non adaptées aux enfants. Il serait bon de multiplier les contrats en alternance (classes / IUFM) et les CDD.**

La culture professionnelle ne doit pas être remplacée par des recettes ne se fondant pas sur des objectifs humains et réalistes. L'enseignement est un «métier» difficile et non un «job», et le jeune qui l'a choisi doit l'aborder dans cet esprit.

La politisation est trop souvent présente dans les IUFM, ce qui entraîne : un manque d'esprit critique, d'objectivité, des pressions, un embrigadement. Une neutralité idéologique indispensable sera exigée lors du recrutement des professeurs des IUFM.

1- Recrutement des enseignants pour les écoles maternelles, élémentaires et collèges.

Les entreprises utilisent de plus en plus l'entretien, les tests, et d'autres formes de sélection pour recruter leurs personnels dans un souci de meilleure adéquation entre chaque individu et les différents postes offerts.

L'enseignement, au contraire, reste traditionnel dans son recrutement car il opère essentiellement sur l'évaluation des connaissances et les diplômes. Or on sait que «les forts en thème» peuvent être en échec complet sur le plan pédagogique lorsqu'ils enseignent.

Les aptitudes caractérielles (mises en évidence par l'école Franco-Hollandaise de caractérologie) **sont le substratum des aptitudes intellectuelles.**

Malheureusement il est admis que l'évaluation des secondes dispense de toute investigation concernant les premières qui sont cependant le socle de la personnalité.

Si les diplômes requis pour enseigner donnent des garanties quant à la culture générale, nos investigations doivent porter sur d'autres points. **A un savoir équivalent, ne correspondent pas des capacités analogues à sa transmission à des jeunes. Cela est fonction de la personnalité de chacun.** Aussi l'enseignant qui va être en contact avec des enfants ou des adolescents, qui est chargé de les éduquer en même temps que de les instruire, **doit faire preuve d'aptitudes caractérielles et comportementales particulières.**

Les tests de caractérologie devraient constituer l'un des premiers critères de recrutement pour qu'il y ait adéquation entre les enseignants et les tâches qu'ils auront à accomplir. **Il faut donc définir les traits de la personnalité qui sont indispensables à un enseignant. Certains seront communs à tous les niveaux d'enseignement, d'autres seront spécifiques selon que l'on exerce en Maternelle et Primaire, au Collège, au Lycée ou encore en Faculté. D'autres traits de la personnalité seront spécifiques aux fonctions de chef d'établissement, de conseiller pédagogique ou d'inspecteur.**

Ces tests doivent mesurer le degré et la combinaison de l'émotivité, de l'activité, de la secondarité et de la largeur du champ de conscience. Ils permettraient de déceler ceux qui vont résister aux difficultés du métier (car beaucoup trop nombreux sont ceux qui tombent malades ou démissionnent au bout de peu de temps). C'est un gâchis humain et économique .

➤ Quelles sont les aptitudes caractérielles les plus favorables au métier d'enseignant ?

«On enseigne ce que l'on est» Un enseignant doit donc faire preuve de :

- Conscience professionnelle (engagement, ponctualité, persévérance, ordre, méthode, désir de se cultiver, d'améliorer ses prestations)
- Capacité à travailler en équipe.
- Autorité naturelle, «présence»
- Calme, maîtrise de soi, objectivité.
- Capacité d'écoute.
- Ouverture d'esprit, curiosité.
- Adaptabilité à des élèves différents, aux méthodes, aux moyens.
- Attention multiple (aux savoirs à inculquer mais aussi à la forme employée pour y parvenir et aux réactions des élèves.)
- Désir de provoquer la motivation des élèves et leur activité en fonction de leur âge.
- Compréhension des élèves pour les aider à assimiler les savoirs en fonction de leurs formes d'intelligence.
- Capacité à donner aux jeunes ce que les familles ne peuvent pas leur apporter.

Commentaire : L'enseignant éduque à chaque instant par sa présence et son rayonnement, par les valeurs qu'il met en pratique. Il doit être un référent pour les jeunes. C'est la vertu de l'exemple vécu.

Certaines aptitudes sont fondamentales et innées, d'autres peuvent être acquises au cours de la formation ou au cours de l'exercice sur le terrain.

Il faut dire que si les candidats avaient toutes ces qualités, dans le contexte actuel, ils choisiraient souvent une autre carrière plus rémunératrice.

Commentaire : Aptitudes innées et indispensables :
- amour des enfants
- engagement
- autorité personnelle, présence
- ordre et méthode
- persévérance
- capacité d'écoute
- ouverture d'esprit

➤ Modalités de recrutement des enseignants :

On peut envisager plusieurs épreuves permettant **d'évaluer les connaissances et les aptitudes physiques et caractérielles des futurs enseignants.**

➤ **Examen médical et psychologique** pour éliminer ceux dont la santé physique et mentale serait inadaptée à l'éducation des jeunes ou dont l'équilibre mental serait précaire. La profession ne peut et ne doit en aucun cas être une thérapie, malgré ce qu'ont pu en penser, dire ou faire certains psychiatres irresponsables. En particulier on ne peut conserver dans le métier d'enseignant ni des gens chahutés ni des gens qui traumatisent les enfants par des comportements sadiques.

➤ **Enquête de moralité** (par les services sociaux, le casier judiciaire étant insuffisant).

➤ **Epreuves de culture générale et/ou scientifique**

➤ **Validation d'expériences professionnelles antérieures.**

➤ Obtention éventuelle préalable du BAF et validation d'expériences post et péri scolaires.

➤ **Entretien et Etudes de cas** permettant de déterminer les aptitudes évoquées plus haut et en particulier : La motivation au métier de formateur des jeunes

➤ **L'engagement du candidat.**

➤ **L'ouverture d'esprit.**

➤ **L'autorité personnelle.**

➤ **Le sens critique.**

➤ **La générosité et les qualités de coeur.**

Les défauts suivants, s'ils étaient détectés, devraient conduire à l'élimination de candidats :

➤ La paresse

➤ L'agressivité, la violence, l'autoritarisme.

➤ L'angoisse et l'excès de timidité.

➤ L'excessive nervosité.

Remarque : Les amorphes : (*non émotifs, non actifs, primaires*) et au *champ de conscience étroit* - selon la caractérogie de Le Senne- sont totalement inaptes à l'enseignement.

Il faut également éliminer les gens fragiles, mal armés pour le dialogue, le contact, la confrontation des idées. Il faut le courage de choisir et ne pas s'en cacher.

La titularisation pourrait se faire en deux temps, mais pas à l'issue d'une seule année de stage. La période probatoire devrait s'étendre sur deux ou trois ans et sur différents sites avec des classes différentes, ce qui permettrait au jeune enseignant de faire un choix définitif, délibéré et responsable, mais aussi à la hiérarchie de refuser avec un moindre risque d'erreur la titularisation en cas d'incompatibilité avec la profession.

2- Recrutement des Directeurs (Quel que soit le niveau d'établissement)

➤ **Ils devraient être la cheville ouvrière de chaque établissement.** Pour ce faire, il ne faut pas les nommer à l'ancienneté ni choisir des gens qui ne peuvent plus supporter les élèves. **Ils devraient être recrutés sur des aptitudes bien spécifiques** pour être :

-**L'animateur d'une équipe pédagogique et éducative.**

-Un lien entre l'école et les parents.

-Un lien entre les enseignants et la hiérarchie.

-Un lien entre les enseignants et les élèves.

-Un lien entre l'école et le monde extérieur.

-Un lien entre les différents établissements en réseaux.

➤ Ils devraient avoir fait preuve d'une expérience pédagogique réussie et de qualités d'animateur

➤ **Dans les collèges ils devraient déléguer leurs tâches administratives à leurs adjoints pour se consacrer aux tâches relationnelles et pédagogiques. Et dans les écoles élémentaires le directeur délèguerait à un secrétaire payé par la municipalité.**

Une école maternelle et une école élémentaire pourraient avoir une direction commune, en grande partie déchargée d'enseignement, pour libérer un temps qui serait consacré aux tâches d'animation pédagogique et relationnelle.

Il faut revaloriser socialement et financièrement la fonction de directeur pour lui donner un réel statut, d'où découleront les pouvoirs nécessaires et l'autorité.

3- Recrutement des Inspecteurs

Actuellement les Inspecteurs départementaux sont presque tous issus du secondaire, pourvus du CAPES ou de l'agrégation et n'ont jamais enseigné en maternelle et en élémentaire.

➤ **Les IEN devraient tous avoir exercé au moins 5 ans au niveau où ils inspectent pour avoir une connaissance personnelle du terrain et de la pédagogie à utiliser avec des enfants de 3 à 12 ans.**

➤ **Les IEN devraient consacrer plus de temps à la pédagogie en étant déchargés de tâches administratives accomplies par des fonctionnaires qui leur seraient rattachés ;** ce pourrait être des enseignants de plus de cinquante ans qui ne souhaitent pas achever leur carrière dans des classes. En outre une uniformisation des exigences pédagogiques essentielles permettrait une évaluation plus objective des enseignants.

➤ Comme les chefs d'établissements les IEN doivent savoir écouter, échanger, apporter des conseils judicieux, des encouragements aux innovations crédibles et potentiellement efficaces. Ils doivent être capables de faire prendre conscience à l'enseignant de ses qualités et de ses défauts.

Commentaire : Est-il normal que dans telle circonscription l'IEN exige un travail individuel hebdomadaire d'expression écrite, alors que dans la circonscription voisine on n'exigera absolument rien dans ce domaine.

4- Recrutement des Conseillers pédagogiques

Les enseignants, quel que soit leur niveau d'enseignement, qui auraient fait preuve d'excellence et d'efficacité dans l'exercice de leur métier pourraient travailler à mi-temps en IUFM et à mi-temps dans leur classe pour former les futurs enseignants. **Un examen d'aptitude à la communication et à l'animation attesterait leurs capacités dans ce domaine. Ils assumeront le suivi des jeunes enseignants à la sortie de l'IUFM pendant un ou deux ans.**

B. LA FORMATION DES ENSEIGNANTS

1- Remarques générales sur la formation actuellement donnée en IUFM

Constat

Les stagiaires partagent leur temps hebdomadaire entre douze heures de formation théorique en institut universitaire et six heures de pratique dans une classe.

L'apprentissage de la pratique de la classe se fait uniquement selon les dogmes pédagogiques des IUFM.

Les stagiaires n'ont pas la possibilité d'utiliser une autre méthode que la méthode inductive, (dont seul l'abus est condamnable) c'est-à-dire que les élèves quel que soit leur niveau et leur âge doivent découvrir les connaissances pour se les approprier. Ils doivent être mis en situation de découverte.

Les stagiaires infantilisés (par peur de leur échec aux épreuves terminales) n'osent pas faire preuve de créativité pour répondre aux besoins du terrain. **Tant pis si la pédagogie qu'on leur a enseignée ne réussit pas.** L'école n'est actuellement pas faite pour les élèves, ce sont les élèves qui doivent entrer dans le moule scolaire ! Il faut entraîner les futurs enseignants à opérer un changement d'attitude pour le bien des enfants qui leur sont confiés. C'est ici la notion de service qui est sous-jacente.

Commentaire : Le manque de créativité des enseignants est dû surtout à la rigidité des programmes, des structures et de la hiérarchie qui se méfie des innovations. Par ailleurs la «routine» est sécurisante : toute innovation nécessite un effort de remise en cause et un investissement en temps.

La psychologie de l'enfant qui est enseignée aux futurs enseignants n'apprend pas à résoudre les problèmes concrets qui se posent dans les classes. **Tout cela est sous-tendu par l'idéologie de l'égalitarisme, idéologie dominante inculquée depuis des décennies par la gauche et les syndicats.**

Propositions conséquentes

➤ **Formation des professeurs d'IUFM**

L'activité de formateur dans les IUFM devrait être limitée à une durée de 4 à 8 ans.

Il faut veiller à ce que les conceptions et la formation des professeurs d'IUFM changent ; c'est-à-dire qu'ils enseignent désormais que l'enfant doit être considéré en tant que personne avec sa dignité et ses différences, et que celles-ci doivent être respectées.

Les professeurs d'IUFM doivent être formés pour apprendre aux futurs enseignants qu'on ne doit pas appliquer aux enfants une pédagogie unique, reflet de la pensée unique. (Le mythe de l'égalitarisme est passé de mode, mais il résiste encore dans l'institution scolaire). On veut une pédagogie différenciée pour que chaque enfant puisse en bénéficier selon ses compétences. On pourra recenser, à cette fin, les classes fonctionnant sur une telle pédagogie et y organiser des stages de formation pour ces professeurs formateurs.

➤ **Formation des enseignants**

Principes de base de la formation des futurs enseignants :

- **Leur apprendre à ne pas confondre un enfant (niveau de l'école obligatoire) avec un étudiant adulte.**
- **Leur apprendre à être exigeant sur la forme** (expression orale et écrite, orthographe, présentation, écriture...)
- **Les informer (Théorie et pratique) sur l'apprentissage de la lecture :**
 - * Présenter et expliquer les méthodes ; et apprendre à choisir celle qui convient le mieux aux enfants dont on est responsable.
 - * Voir fonctionner ces méthodes au cours de stages d'observation.
 - * Rendre obligatoire un stage pratique en Cours Préparatoire.
 - * **Abolir le dogme de la méthode idéale pour apprendre à lire quelle que soit la forme d'intelligence des enfants mais enseigner la nécessité de choisir la méthode en fonction des élèves et de leur forme d'esprit.**

➤ **Les ouvrir au monde extérieur** (Entreprises, services sociaux...) Sous réserve que les partenaires ne deviennent pas des sponsors comme dans le système américain.

➤ **Leur apprendre à former les esprits et les caractères des élèves en redonnant la priorité à la culture et au raisonnement au cours de leur formation pratique.**

➤ Leur apprendre à faire face aux problèmes concrets qui se posent dans les classes.

Contenus de formation

Ses objectifs

- **-Enseigner l'essentiel autrement qu'actuellement**
- **-Enseigner dans la continuité tout au long de l'école obligatoire.**

Sa méthode

- **La formation doit se faire en alternance et à mi-temps sur le terrain et à l'IUFM.**
- **La formation devra débuter pour tous par un stage d'observation sur le terrain dans des classes qui ne soient pas «idéales» de façon à donner aux futurs enseignants une image réaliste du métier.**
- **Elle devra apporter des réponses adaptées aux questions posées par le terrain pour greffer l'apport théorique sur la pratique de la classe et non l'inverse. Encore faudra-t-il veiller au contenu des réponses !**
- **La partie théorique de la formation dans les IUFM ne doit pas créer des barrières entre les différents niveaux de l'école obligatoire. L'individu est un tout et il est utile que les enseignants qui exerceront de la maternelle à la 3^e aient des moments de formation en commun, en particulier en psychologie et en sociologie.** Ils reçoivent les enfants originaires des mêmes milieux et ce sont les mêmes enfants qui évoluent au cours de leur scolarité.
- **Des options de formation pédagogique devraient être choisies en fonction des niveaux où les jeunes en formation voudront exercer à la sortie de l'IUFM : pédagogie de la maternelle et de l'élémentaire, pédagogie du collège, pédagogie du lycée.**

Quelques apports incontournables de la formation

➤ **Il faut entraîner les stagiaires à observer les élèves dans différentes situations (travail intellectuel, travail manuel, activités sportives et culturelles) pour détecter les différentes intelligences et les différentes aptitudes.**

➤ On devra faire prendre conscience aux stagiaires que la réussite des élèves dépend en grande partie de l'engagement, du comportement et du travail de tous les enseignants qui se succèdent tout au long de leur cursus.

➤ On devra faire prendre conscience aux stagiaires de leur comportement grâce à des jeux de rôle avec vidéo pour favoriser leur autoscopie en situation. Cette autoscopie ne doit pas être vécue comme une sanction mais comme une possibilité d'amélioration. **C'est une formation sur le «comment être», complément du «comment faire» qui leur sera très utile.** Les maîtres formateurs, sur le terrain, devront leur montrer comment préparer la classe, comment faire passer son savoir, comment valoriser les élèves, comment soutenir leurs efforts, comment adapter leur pratique aux besoins des élèves.

➤ La formation doit rendre l'enseignant *responsable* et autonome et ne doit pas l'infantiliser, car les enseignants ont très bien intégré la rigidité du système éducatif français qui absorbe toutes les contraintes et sert de rempart pour protéger les enseignants des innovations possibles. Celles-ci sont ressenties comme menaçant gravement leur intégrité que ce soit les groupes de niveaux, la pédagogie concrète, l'éclatement des classes... La protection des enseignants dans leur classe, et une mauvaise forme d'autonomie les ont habitués à refuser les influences extérieures.

Commentaire : Il convient alors de définir le niveau et l'étendue de ses responsabilités. Un enseignant à qui on ne donne pas de formation ne saurait être responsable. La formation doit lui apprendre à faire son métier. Cesser de croire que ce métier s'apprend, serait prétendre qu'il n'existe pas.

➤ **Les professeurs de Collège devraient tous être formés à la bivalence comme dans d'autres pays européens et comme ce fut le cas dans les Ecoles Primaires Supérieures en France.** On peut envisager cette bivalence pour les classes de 6^{ème} et de 5^{ème}. Dans les classes de 4^{ème}, les professeurs d'enseignement général seraient monovalents, et bivalents pour l'enseignement professionnel.

➤ **On formera les stagiaires à l'interdisciplinarité et au travail en équipe pour lutter contre l'isolement, le cloisonnement disciplinaire et l'atomisation du temps et des activités pédagogiques.** Normalement les programmes sont faits dans cette optique mais ils ne sont pas appliqués dans cet esprit.

➤ **On formera les stagiaires au questionnement philosophique** pour les aider à éduquer les élèves à la citoyenneté et aux valeurs morales par des méthodes telles que les «goûters philo».

➤ **On sensibilisera les stagiaires au dépistage précoce des éléments qui peuvent handicaper les enfants** (audition, vue, dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, mais aussi précocité) afin qu'ils fassent appel le plus vite possible aux spécialistes qui aideront les enfants à surmonter leur handicap.

➤ On les ouvrira à la culture, de l'antiquité à nos jours. La culture n'est pas un superflu mais un instrument de libération et de lutte contre toutes les aliénations y compris celles dont les syndicats se sont fait un «fond de commerce».

➤ On les fera participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre du projet d'établissement de l'école ou du collège qui les recevront afin qu'ils prennent conscience des besoins du terrain et participent aux innovations pédagogiques et éducatives.

➤ **On fondera leur formation sur le concret et les échanges interpersonnels avec tous les intervenants, à l'intérieur et hors des établissements scolaires.**

➤ Les stagiaires recevront une information sur les modes de vie et les mentalités des peuples qui fournissent une grande part de l'immigration en France.

➤ **On indiquera aux futurs enseignants un lexique français de base (500 à 1000 mots en fonction de l'âge) pour que les enfants d'origine étrangère puissent comprendre et s'exprimer oralement et par écrit.**

➤ **Les stagiaires apprendront :**

° **à organiser leur classe en fonction des aptitudes et des niveaux de connaissances de leurs élèves afin qu'ils prennent en compte les différentes sortes d'intelligences de ceux-ci.**

° à utiliser, comme seule pédagogie, une pédagogie concrète, et à décroquer leur classe en groupes temporaires d'adaptation ou d'approfondissement tout en faisant des leçons ou des cours pour tous.

° **à pratiquer une «pédagogie de la réussite» et non de l'échec en réalisant un examen des résultats obtenus avec une attitude positive afin de valoriser les talents et donner du sens à ce qu'on fait à l'école.**

° **à évaluer les connaissances et les aptitudes de leurs élèves.** L'évaluation devra se faire, pour chacun, par rapport à lui-même, par rapport à ses progrès réalisés dans tous les domaines et par rapport à son propre investissement. Cette évaluation sera réalisée grâce à des situations différentes la permettant.

° **des techniques d'animation de groupes par «la dynamique des groupes» afin d'animer leur classe, de faire participer tous les élèves et de développer l'esprit critique** ainsi que la socialisation sans tomber dans un enseignement stupidement individualisé.

° à réaliser un projet personnel ou un projet d'équipe. Ce projet sera limité dans le temps et conduira obligatoirement à un partenariat avec les collectivités locales, le monde du travail, les parents, les intervenants auprès de jeunes....

° à utiliser : Internet, vidéo, documentation, TV, dans un but pédagogique et en visant le développement de l'esprit critique.

° à raisonner grâce à des techniques différentes réinvestissables en math, en français, en sciences afin de pouvoir, comme le disait un Doyen de l'Inspection Générale, accomplir leur seul devoir : rendre les élèves intelligents !

«C'est en forgeant qu'on devient forgeron» dit un vieux dicton. C'est donc par cette formation concrète que les futurs enseignants apprendront à enseigner autrement. Il leur restera à adapter leur expérience au niveau de leurs élèves. Ils s'appuieront pour cela sur la psychologie des enfants et des adolescents dont ils auront la charge. **Par une bonne connaissance des milieux, il faudra leur montrer comment faire face aux problèmes que leur poseront les jeunes en difficulté.** Que faut-il faire ou ne pas faire dans tel ou tel cas ? A qui demander de l'aide ?...

➤ **Formation des chefs d'établissement (Directeurs et Principaux)**

Ils devraient être formés pour les différents rôles qu'ils auront à jouer (formation théorique, et stages pratiques –en responsabilité – sur le terrain. La formation doit être évaluée et seules les évaluations positives ouvriront droit à une prise de poste.

Une reconnaissance de l'autorité et de la compétence attachées à de tels postes doivent se concrétiser sur le plan financier et aussi sur celui de signes extérieurs tels qu'un logement représentatif de la dignité de la fonction.

C. LE SUIVI DE CARRIERE

Il est regrettable que l'Education nationale n'ait jamais ressenti le besoin d'une gestion des ressources humaines qui fait maintenant partie de la logistique de toutes les grandes entreprises. On peut avancer l'idée d'un gestionnaire pour 500 personnes. Cette tâche pourrait être dévolue aux inspecteurs qui devraient disposer d'une réelle marge de manoeuvre alors qu'ils sont trop souvent, sur le plan administratif ramenés au rôle de «boîte aux lettres» au profit d'administratifs qui n'ont aucune connaissance du terrain. Ce qui suit veut apporter quelques idées dans ce domaine.

Les reconversions :

Le recrutement des enseignants étant réalisé selon les critères précédemment indiqués, il est possible, cependant, que certains d'entre eux ne pratiquent pas ou ne pratiquent plus la pédagogie pour laquelle ils ont été formés.

Par ailleurs, certains ne veulent pas enseigner toute leur vie ou ne résistent pas aux difficultés du métier.

Le profil de l'enseignant peut aussi changer au cours de sa carrière en fonction de sa vie privée et de la classe qui lui est confiée.

Il faut donc créer des possibilités de changement de métier pour ceux qui ne font plus face à leurs obligations dans de bonnes conditions, car les enfants ne doivent en aucun cas subir les enseignants qui ne sont plus aptes à leur tâche.

Les deux ou trois premières années d'exercice, en particulier, devront être des années probatoires, des années d'évaluation des aptitudes disciplinaires, mais aussi du comportement du stagiaire et des méthodes qu'il emploie. Elles redonneraient ainsi aux savoirs la place qui leur revient. La hiérarchie doit avoir le courage de refuser la titularisation en cas d'incompatibilité avec la profession.

Transformer le statut de l'enseignant :

Il faudra transformer la fonction d'enseignant en emploi. C'est à dire que l'enseignant devenu inapte (physiquement ou psychologiquement) ou désireux de changer de métier puisse le faire **en restant dans la fonction publique, mais avec la possibilité d'occuper un poste administratif correspondant à ses aptitudes, sans nouveau concours, et en utilisant ses possibilités de formation continue.** Ce serait en particulier le cas des

enseignants atteignant l'âge de cinquante cinq ans mais qui doivent travailler plus longtemps pour bénéficier d'une retraite entière (ceci résultant du nouveau mode de recrutement). Une telle passerelle éviterait un énorme gâchis humain et économique.

Reconnaître le mérite :

Les nominations et les mutations se font au barème, et l'ancienneté y joue un grand rôle, complétée par les points de bonification pour les enfants et l'ancienneté dans le poste parfois, ce qui laisse une très petite part à la note de mérite qui est seule à exprimer la valeur professionnelle de l'enseignant.

Cette note de mérite dépend en outre de l'échelon, c'est-à-dire de l'ancienneté, et ne correspond pas de ce fait –ou si peu- au travail accompli, aux aptitudes mises en oeuvre, à l'engagement et aux résultats obtenus.

Il faut donner la priorité à une note exprimant vraiment la valeur professionnelle de chaque enseignant, quel que soit son âge. Cette note doit être fondée sur une appréciation prenant en compte les différents éléments qui font un bon enseignant, entre autres, la tenue, le comportement social, la qualité des résultats obtenus, les aptitudes relationnelles –tant avec les jeunes qu'avec les adultes. Les principaux et les directeurs à tous les niveaux de l'école obligatoire, exerceraient leur rôle d'évaluateur en attribuant une note annuelle aux enseignants après entretien individuel avec chacun et évaluation des résultats obtenus par leurs élèves au cours du contrôle continu de l'année en cours.

Le monde de l'entreprise attire davantage les jeunes que l'enseignement parce que ceux-ci savent qu'ils trouveront dans l'entreprise la promotion due à leur travail et à leur réussite. Les femmes optent plus souvent que les hommes pour les métiers de l'enseignement par besoin de sécurité de l'emploi et aussi à cause de la compatibilité des horaires avec la vie de famille. La stabilité de l'emploi est souvent plus attractive que le profit, ce qui fait douter de l'authenticité de la vocation de beaucoup. Tant pis si la rétribution place les enseignantes parmi les travailleuses modestes puisque c'est un salaire d'appoint. Conséquence directe : les enseignants sont honorés à la mesure de leur salaire, et leur esprit de contestation est récupéré par les syndicats même si leur doctrine politique n'est pas l'idéologie partagée par ceux qui suivent leurs mots d'ordre.

Redynamiser la profession :

Il faudra redonner de l'espoir aux enseignants si on veut les remotiver. A l'heure actuelle, les perspectives d'avenir sont les mêmes pour celui qui se donne beaucoup de mal et pour celui qui ne fait rien. C'est inadmissible !!! C'est la prime à la médiocrité. Il faut donner un but aux enseignants pour qu'ils se dépassent grâce à des possibilités d'évolution afin qu'ils aient une image positive de leur fonction.

Il faudra les amener à s'engager dans le métier. Donner un sens à leur vie. Sinon tout sera perdu car nous sommes actuellement dans un système scolaire négatif. Des programmes clairs, des modèles précis, une bonne formation les aideront.

On redonnera un sens à leur travail et on leur offrira une vraie promotion professionnelle afin de

- lutter contre la routine, la fatigue (il y en a peu qui gardent intacte leur motivation du début passé l'âge de 40 ans)
- les motiver grâce à une reconnaissance sociale et financière et grâce à des perspectives d'avenir (ce qui attirerait davantage d'hommes dans la profession).

On redonnera du prestige à la profession, on redonnera confiance aux enseignants minés par le doute et le déclassement social. L'enseignant exerce un métier dur et peu considéré et ne voit pas pourquoi il consacrerait toute son existence à un travail qui ne lui apporte aucune satisfaction ni aucune considération. L'importance sociale individuelle perdue et le sentiment de frustration conduisent souvent l'enseignant à l'action politique et à l'adhésion aux mots d'ordre syndicaux et politiques extrémistes. **Sa résistance aux changements se situe au niveau de l'angoisse.** Il a l'impression, en innovant, de s'abandonner à l'inconnu et se persuade que les élèves feront les frais de son audace. **Il faut que les politiques en prennent conscience.** L'école souffre de trop de réformes imposées par des hommes politiques uniquement soucieux de laisser leur nom dans cette institution et de faire passer leurs idées, parfois tendancieuses. **On associera les enseignants à la conception du changement indispensable pour qu'ils le réalisent dans leur pratique.**

Commentaire : Redonner prestige et confiance par le recrutement, la formation, mais aussi par la fierté du travail réussi. Chaque enseignant, quel que soit le niveau où il exerce doit se sentir fier du travail accompli : il n'y a pas de sous-enseignement.

Si les enseignants veulent être reconnus il faut les convaincre qu'ils doivent faire preuve de valeur personnelle et professionnelle en travaillant pour TOUS grâce à une attitude positive se fondant sur les progrès et non sur les échecs. On ne peut pas sélectionner des élites et abandonner tous les autres à leur sort. **L'enseignement doit être l'instrument d'une promotion universelle.**

Les enseignants en difficulté :

Les postes difficiles devraient être tenus par des enseignants expérimentés qui bénéficieraient de points pour la retraite et de primes supplémentaires attribués en fonction des résultats obtenus et non par des jeunes inexpérimentés que l'on conduit parfois ainsi à l'aigreur, à la maladie, à la dépression voire au suicide...

Les enseignants en difficulté doivent trouver une écoute au sein de l'équipe de l'établissement sans être culpabilisés pour autant.

Le travail en équipe peut aider ceux qui flanchent au niveau psychologique, cependant personne ne doit perdre de vue que la relation maître/élève est personnelle et que la personnalité de l'enseignant est prépondérante.

Les jeunes débutants devraient être nommés sur des postes «ordinaires» pour un ou deux ans afin qu'ils aient la possibilité de parfaire leur apprentissage du métier dans des conditions «normales».

En conclusion, si les enseignants ont été recrutés sur leurs aptitudes intellectuelles, caractérielles et comportementales, s'ils sont reconnus socialement par la population, s'ils ont des perspectives d'avenir, s'ils ont une formation leur donnant une culture professionnelle fondée sur une pédagogie de la réussite des élèves, alors la plupart des jeunes aimeront l'école et réussiront à s'intégrer dans la vie active.

QUATRIEME PARTIE

LE PARTENARIAT

PARENTS ENSEIGNANTS

(Esquisse d'une charte)

A. LES FAMILLES ET L'ECOLE

Les familles n'ont plus le même regard sur l'école. Il y a une vingtaine d'années, elles voulaient encore que leurs enfants réussissent. Actuellement, les parents paraissent souvent indifférents car ce n'est plus à l'école que l'avenir semble se jouer. A 16 ans, beaucoup de jeunes (plus de 100 000 chaque année) sortent de l'école obligatoire sans aucune possibilité d'insertion professionnelle. Ce qu'ils ont appris ne leur permet pas de gagner leur vie ; et s'ils continuent des études, rien ne leur permet d'affirmer qu'ils ne seront pas chômeurs.

C'est aux parents à créer les conditions psychologiques nécessaires à l'épanouissement de l'enfant et à lui permettre ainsi une bonne intégration scolaire. L'école ne peut pas se permettre de négocier avec chaque enfant son adhésion au savoir, celui-ci n'étant pas négociable, mais dans le contexte actuel elle doit, cependant, accompagner chacun dans la découverte et la construction de soi. Si le parcours individualisé est pratiquement impossible on doit tendre vers lui, grâce à des procédés comme les travaux interdisciplinaires, et les itinéraires de découverte.

La question des rythmes scolaires est un lieu privilégié de collaboration des familles et de l'école. Il faut cependant savoir que toutes les expériences faites dans ce domaine, qui ne prennent pas toujours en compte la santé et l'équilibre des enfants, ne sont pas systématiquement couronnées de succès.

B. LE COUPLE PARENTS ENSEIGNANTS

On a souvent la pénible impression que les relations entre parents et enseignants sont celles d'un couple au bord de la rupture et même parfois celles d'un couple de divorcés qui se disputent les enfants. On peut d'ailleurs pousser plus loin la comparaison : la famille étant la mère et l'institution scolaire le père, celui qui dit la loi.

La charte de partenariat qu'il faut instaurer entre parents et enseignants doit rompre cet état de conflit latent et permettre une amélioration de leurs rapports dans une association de partenariat et de coéducation voulue et respectée dans l'intérêt de tous.

La relation éducative à l'enfant et à l'élève doit être partagée, et elle l'est par nature. **Il faut donc que tous les adultes respectent des règles bien définies et acceptées de tous. L'enfant a besoin de tuteurs. Le maître n'y suffira pas si les familles se refusent elles mêmes à ces exigences.**

Un tel contrat contribuera à aider les parents à retrouver leur autorité morale s'ils l'ont perdue, et les responsabilisera.

Commentaire : Dans ce domaine, la communication est essentielle. Sans normalisation dangereuse, il faut s'assurer que les valeurs essentielles sont les mêmes partout.

C. POURQUOI ET COMMENT AIDER LES PARENTS A ASSUMER LEUR ROLE

Plusieurs processus peuvent être utilisés en fonction des circonstances et des milieux.

Le rôle des parents est essentiel pour l'équilibre et le développement physique, psychique et intellectuel des enfants.

On peut envisager une formation des mères de famille au cours du congé de maternité et de la préparation à l'accouchement en ce qui concerne la petite enfance et l'enfance.

Il ne faut pas culpabiliser les parents ni accepter qu'ils «sous-traitent» l'éducation de leurs enfants. Ils doivent la déléguer en pleine lucidité et en pleine responsabilité et contrôler cette délégation.

Il faut les aider à assumer leur tâche d'éducateurs. **L'école ne peut pas résoudre les problèmes occasionnés par le comportement des parents et par les conflits au sein de la famille : ceci relève de la responsabilité des parents.**

Il faut utiliser tous les moyens pour nouer le contact, le dialogue, pour trouver des solutions aux problèmes qui se posent (grâce aux personnes extérieures à l'école : services sociaux, médecins...). Dans les cas d'absentéisme lourd ou de prédélinquance, il faut accroître la collaboration entre l'Education Nationale, les Caisses d'Allocations familiales et la Justice.

Il faut créer des moments de vie et de partage, des rencontres autres que les réunions parents-enseignants, pour créer des liens (sorties, pique-nique, ateliers d'informatique, de bricolage, représentations théâtrales, montages vidéo...). L'essentiel est de rendre possibles les échanges, de briser la glace due à la peur réciproque. **Dès que les enfants vont à l'école, parents et enseignants sont des co-éducateurs mais si les parents restent responsables de la première éducation, ils doivent soutenir les enseignants et non les dénigrer ou les agresser.**

Les enseignants doivent, pour leur part, créer des motivations au travail à la maison afin que les parents soient demandeurs dans l'intérêt de leur enfant. Les enseignants ne doivent pas supprimer devoirs et leçons sous prétexte que les enfants ne travaillent pas à la maison. Les parents doivent participer à l'instruction dans un cadre bien défini.

Commentaire : Il faut changer la législation qui interdit le travail écrit à la maison et rétablir celui-ci au niveau des CM pour entraîner les enfants au travail qui sera demandé en 6^{ème} et pour impliquer davantage les parents. Par contre il faut maintenir fermement la législation au niveau des CP et des CE.

L'école ne doit pas être un monde clos. L'écoute est essentielle et permet de régler bien des problèmes. Pour cela les horaires de services de professeurs volontaires devraient être revus dans ce sens : c'est-à-dire que le temps imparti à cette tâche serait imputé sur leur temps de présence dans l'établissement afin que leur vie privée soit préservée.

Les parents immigrés ne doivent pas être laissés pour compte. Toute ségrégation débouche sur l'hostilité. Il faut provoquer des rencontres individuelles pour parler de leur enfant mais aussi d'eux-mêmes. Il faut les intégrer dans la vie de l'école en leur proposant des ateliers où ils pourront apprendre le français, l'informatique.

On leur proposera des visites (avec interprète si nécessaire) des lieux utiles de la commune et on en profitera pour leur expliquer le fonctionnement de la mairie, du commissariat, de l'école, du collège.....c'est une méthode concrète d'initiation à la citoyenneté. Ces visites pourraient être organisées avec leurs enfants ce qui lierait le groupe enseignants-parents-élèves (le temps de ces visites serait pris sur le temps de présence des enseignants).

D. FORMALISER LA COEDUCATION

1) Mettre en oeuvre le règlement contractuel des relations parents-équipe éducative (celle-ci comprenant tous les intervenants dans les établissements scolaires)

Etant entendu que chacun a des droits et des devoirs délimités, (les enseignants reçoivent une délégation éducative des parents) connus de tous, ce contrat concerne l'ensemble des partenaires.

Chacun est libre de l'accepter ou de le refuser mais ceux qui l'auront signé se seront engagés par là même à le respecter. L'inscription dans l'établissement ne serait plus automatique comme aujourd'hui mais elle serait effective seulement après une demande de la famille et la signature de ce contrat (elle-même précédée de son offre et de sa présentation) qui engagerait parents, élèves et enseignants. Celle-ci aurait lieu au cours d'un entretien personnel avec le chef d'établissement.

Il faut être réaliste et prendre en compte la diversité humaine ainsi que la diversité des situations familiales. **Ce contrat, ou cette charte, pourrait s'établir selon les grands points suivants :**

- **Définition et clarification des tâches des partenaires**
- **Délimitation de l'autorité des partenaires**
- **Responsabilités des partenaires**
- **Rôle des tiers et particulièrement de l'établissement (au sens élargi)**

On retrouverait dans ce contrat, entre autres, les points suivants :

- L'assiduité, l'obligation scolaire,
- L'explicitation et l'acceptation du travail à effectuer par l'élève (effort, soin, présentation, organisation, conditions de travail...)
- L'explicitation et l'acceptation des comportements que l'élève doit avoir (politesse, tenue, calme, attention...)
- La fixation de limites dans le domaine de la coiffure, du vêtement, des bijoux.....
- La santé et l'hygiène (alimentation, sommeil, propreté, tabac, alcool, drogue...)
- Les obligations réciproques des parents et des enseignants (respect mutuel, dialogue et écoute...)
- La responsabilité et la participation de chacun dans l'obtention des résultats souhaités : travail à effectuer, évaluations des résultats positifs ou négatifs (leurs causes et leurs conséquences) ; les orientations immédiates et à moyen terme....
- La laïcité

En ce qui concerne les enseignants, ils devront eux aussi s'être engagés sur un projet d'établissement respectant les mêmes principes généraux que ceux du contrat (conclu avec les parents) mais auxquels s'ajouteront des points pédagogiques particuliers.

Manquements et sanctions :

S'il y a manquements répétés ou graves à certains points de ce contrat, le directeur organise un entretien privé et si le conflit perdure, l'enfant est inscrit dans un autre établissement.

Les enseignants nommés dans l'établissement doivent s'engager à respecter ce contrat. Tout enseignant ne l'ayant pas volontairement respecté devrait postuler pour un autre établissement ou un autre emploi.

2) Donner les pouvoirs aux directeurs et chefs d'établissements pour organiser et mettre en oeuvre le partenariat parents/enseignants afin de créer des liens favorisant la lecture des projets et des pratiques de l'école et accentuer la confiance mutuelle nécessaire à la coéducation.

3) Former les enseignants à la relation et à la communication pour qu'ils connaissent moins de difficultés avec tous les types de parents, pour qu'ils prennent en compte leurs problèmes, mais aussi qu'ils sachent faire preuve de souplesse et de fermeté dans l'intérêt des enfants.

Cette solution devrait permettre aux familles de retrouver la confiance dans l'école car il faut que les enseignants voient leur autorité restaurée et reconnue dans un but d'action chaleureuse vis à vis des enfants et des familles.

E. L'APPORT DES PARENTS A L'ECOLE

1) Les parents devraient être sollicités pour présenter leur métier, pour faire visiter leur entreprise, répondre aux questions préparées par les élèves. Ces visites concerneraient les élèves avec leurs parents et permettraient de les motiver pour des métiers mal connus d'eux. Ils prendraient conscience de la nécessité de connaissances spécifiques, de compétences utiles. Cela permettrait d'ouvrir l'école sur le monde du travail, susciterait des vocations et ferait participer des parents en les mettant dans une situation positive et valorisante.

2) Des parents devraient être partenaires pour des activités péri-scolaires (ateliers du samedi, langues, informatique.....) en fonction de leurs talents ce qui les valoriserait également et donnerait un cadre concret à leur action. Ces activités pourraient être organisées à l'initiative des enseignants ou des municipalités.

F. LES APPORTS DIVERS AUX PARENTS

1) apports des enseignants,

Les livrets d'évaluation des élèves devraient être remis aux parents accompagnés de leurs enfants afin que les enseignants leur expliquent le sens des observations et des évaluations. Ces entretiens ainsi que les autres réunions qui seraient organisées devront l'être à des heures permettant la participation des parents (samedi matin par exemple).

Les parents doivent comprendre ce que leurs enfants font à l'école. Les conflits résultent souvent d'une méconnaissance des objectifs et des méthodes. Ils ne doivent pas ignorer le fonctionnement des établissements : qui fait quoi, et dans quels buts ? Ces explications sont faciles en maternelle et en élémentaire et les réunions organisées dans chaque classe dès la rentrée ont en principe cet objectif. Des réunions de ce type sont plus difficiles au collège à cause de la multiplicité des professeurs. On pourrait concevoir des réunions de début d'année non par niveau mais par discipline.

Il est enfin du rôle des enseignants de restaurer le statut de la culture nationale auprès de parents qui sont passés trop souvent, vis à vis d'elle, de l'ignorance à l'indifférence puis au mépris.

Commentaire : L'évaluation par les carnets bimensuels ou trimestriels devrait être harmonisée dans toute la France. Elle doit être un outil simple de connaissance de l'élève quelque soit l'école où il arrive. On pourra ainsi adapter la pédagogie au type d'intelligence du nouvel élève.

Commentaire : Les parents de milieux favorisés demandent un retour à un enseignement traditionnel pour se sécuriser et trouver des repères

2) apports des délégués de parents,

Trop souvent les délégués de parents sont manipulés par les syndicalistes, ce qui leur interdit toute indépendance. Leur présence dans les Conseils de classe ne permet pas de parler librement de certaines difficultés familiales des élèves puisqu'ils ne se sentent pas liés par l'obligation de secret. **Ils devraient être strictement tenus au respect de la confidentialité et formés à leur rôle. Ils doivent travailler en étroite collaboration avec les chefs d'établissement et participer au développement et au renouvellement de l'enseignement grâce à leur apport constructif dans un cadre de partenariat et non dans un cadre décisionnaire ou conflictuel.**

Les délégués des parents aux Conseils de classes et au Conseil d'administration devraient **obligatoirement informer les autres parents par un journal qui serait un lien entre parents et enseignants.** La rédaction, la présentation et la diffusion pourraient en être réalisées par des équipes parents-élèves-enseignants. On y trouverait des comptes-rendus des Conseils, des réponses à des questions envoyées préalablement à ceux-ci et débattues au cours des réunions, des informations sur la vie de l'établissement, des résumés de rencontres avec des intervenants extérieurs sur des sujets d'éducation... **Voilà un autre type de participation active de tous qu'il conviendrait de mettre en place sans délai et sans frais. Mais le rôle essentiel des délégués des parents serait de veiller à ce que le contrat parents/enseignants soit respecté.**

3) Apports d'intervenants extérieurs :

Des réunions débats dans les écoles animées par un pédiatre, un psychologue, un animateur de quartier.....en présence des parents et des enseignants transformeraient l'établissement en lieu de vie réunissant des acteurs intérieurs et extérieurs à l'institution stricto sensu.

4) Apports des medias :

Il est urgent d'utiliser la TV pour éduquer les parents grâce à des flashes aux heures de grande écoute (juste après le journal du soir) qui concrétiseraient par des exemples ce qu'il convient de faire et aussi de ne pas faire. Le «martelage» accrocheur inspiré de la publicité n'est pas à proscrire.

La T.V. informerait ainsi les parents sur l'école, les programmes, les méthodes, l'orientation professionnelle (ses moyens et ses méthodes). Le soin pourrait en être confié à des enseignants qui délivreraient un message simple et précis. On oublie trop que les parents sont désarmés par un enseignement trop différent de ce qu'ils ont vécu ce qui les conduit à une attitude régressive, agressive et sécurisante.

Il conviendrait également de revoir le cahier des charges des chaînes de TV en tenant le plus grand compte de ce qui est nuisible ou de ce qui est bénéfique pour l'enfance (vulgarité, violence, pauvreté du langage, amoralité, incitation éhontée à la consommation, idolâtrie du sensationnel et de la pacotille...).

CONCLUSION

On a jusqu'ici tenu un discours démagogique et électoraliste à l'égard des élèves et des familles en leur faisant croire que tous les jeunes sont capables de poursuivre des études longues et abstraites et sans les relier à des débouchés professionnels. Cette pseudo-mystique a conduit à plusieurs impasses ou échecs : l'abaissement du niveau des examens, la distorsion entre la formation donnée dans les établissements et les besoins des entreprises, le chômage des jeunes, l'impossibilité de faire face aux besoins de main d'œuvre formée, dans les entreprises.

Pour répondre aux mutations économiques, scientifiques et techniques on pourrait convaincre les parents qu'un enseignement court, général et technique, visant la formation des cadres moyens, déboucherait sur des diplômes permettant l'insertion professionnelle immédiate. Il est, en effet aberrant que l'on exige des diplômes supérieurs et inadaptés pour l'exercice de professions mineures. Les diplômes actuels n'ont pas souvent une véritable visée professionnelle.

Par contre un enseignement long après une sélection rigoureuse à l'entrée au Lycée revaloriserait les «Bac».

Commentaire : Le libéralisme dans le choix de l'orientation n'est plus possible dans le contexte économique et social actuel.

L'école récolte les fruits amers des faiblesses du pouvoir politique dans le domaine de l'éducation. Il faut que le Politique annonce sa philosophie en la matière et décide d'une action cohérente avec celle-ci, veille à l'exécution de ses décisions et les pérennise. Il ne doit pas avoir de crainte, mais il doit communiquer afin que l'utilité de ses propositions soit comprise. Il ne doit pas accepter qu'un contre-pouvoir use démagogiquement de ses capacités de nuisance et il ne devrait pas hésiter à utiliser les dispositions législatives qui sanctionnent durement l'atteinte au moral de la nation.

C'est par souci électoraliste que la plupart des ministres de droite ou de gauche n'ont jamais exigé que soient mises en pratique les valeurs philosophiques qui auraient permis d'améliorer l'éducation de nos enfants. Ils ont flatté l'individualisme des uns et des autres en pratiquant la devise «diviser pour régner».

Dorénavant, il faudra qu'ils réconcilient l'école de la République avec la Nation et ce ne sera pas facile.

Les politiques qui ne doivent pas avoir une attitude électoraliste et démagogique doivent, en particulier refuser nettement tout accroissement des moyens qui ne serait pas assorti d'une nouvelle charte de qualité au lieu de le refuser en utilisant de mauvaises raisons qui donnent prise aux démagogues. On n'a pas le droit de gaspiller l'argent public affecté à l'Education Nationale. Les politiques doivent avoir le courage de tenir un discours qui aidera à la prise de conscience du public, mettra les parents devant leurs responsabilités (car ils ont un grand rôle à jouer) et incitera les enseignants à plus d'ouverture.

Alors réformer ? Quand ? Où ? Comment ?

L'homme, et donc l'enseignant, a besoin d'outils pour progresser. Une minorité d'enseignants est fermée et hostile à toute modification, ce sont les conservateurs avec lesquels, malheureusement, la confrontation ne pourra pas être évitée. Ils sont devenus allergiques au seul mot de «réforme». Heureusement il existe d'autres enseignants qui sont demandeurs, prêts à accepter les mutations, douloureuses certes, mais nécessaires. Mais ce ne sont pas actuellement ceux-là qui décident puisque ce sont les syndicats qui sont institutionnellement habilités (encore que très peu représentatifs) à négocier avec le ministère.

Quant aux politiques, obsédés par les échéances électorales, ils refusent de prendre les problèmes à bras le corps.

Il faut donc changer les mentalités avec le temps «qui ne respecte rien de ce qui est fait sans lui». Il faut pour cela convaincre de plus en plus de gens, favoriser les regroupements informels d'enseignants, poser les vrais problèmes, et non des problèmes écrans, et aller au fond des choses.

Commentaire : Avant de mettre en place des réformes de structures, par nature traumatisantes, on s'assurera que le but recherché ne peut pas être obtenu dans le cadre des institutions en vigueur.

Commentaire : «Le temps est un grand maître, il règle bien des choses». Pierre Corneille, *Sertorius*.

Il ne peut pas y avoir de conclusion, sinon formelle, à propos d'une question aussi évolutive et aussi ouverte que celle de l'école. Il y a, tout, simplement, si l'on peut dire, un très grand chantier de rénovation à ouvrir.

Et à ceux qui le feront on peut, d'avance, en reprenant une parole que tous reconnaîtront, «souhaiter bien du plaisir».

L'humour ayant été honoré, nous pouvons plus sérieusement et plus simplement dire que nous avons tenté de participer à notre manière à ce chantier inévitable en ouvrant quelques pistes que d'autres auront pour mission de transformer en autoroutes de l'éducation future.